

**REPUBLIQUE DU BENIN**



# **PROJET DE LOI DE FINANCES, GESTION 2011**

## **RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER**

**Octobre 2010**

## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	2
LISTE DES TABLEAUX .....	3
LISTE DES GRAPHIQUES .....	4
SYNTHESE .....	5
INTRODUCTION .....	8
CHAPITRE 1 : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL .....	9
1. Environnement international et régional .....	9
2. Evolution des différents marchés .....	9
CHAPITRE 2 : SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE .....	19
1. Retour sur les performances économiques en 2009 .....	19
2. Environnement économique national en 2010 .....	22
3. Gestion du Budget Général de l'Etat, exercice 2010 .....	27
CHAPITRE 3 : PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2011 .....	39
1. Environnement économique mondial .....	39
2. Perspectives pour les différents marchés .....	39
3. Perspectives économiques béninoises .....	42
4. Principales réformes structurelles pour 2011 .....	46
CHAPITRE 4 : ACTIONS BUDGETAIRES ET FISCALES POUR 2011 .....	49
1. Les grandes options du projet de Loi de Finances, gestion 2011 .....	49
2. Les mesures économiques, fiscales et sociales du projet de Budget Général de l'Etat, gestion 2011 .....	49
CONCLUSION .....	60

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau 1</b> : Point de réalisation des recettes au 30/06/2010 (en milliards FCFA) .....	28
<b>Tableau 2</b> : Point de réalisation des recettes douanières au 30/06/2010 (en milliards FCFA) .....	29
<b>Tableau 3</b> : Point de réalisation des recettes des Impôts au 30/06/2010 (en milliards FCFA) .....	30
<b>Tableau 4</b> : Point de réalisation des recettes de la DGTCP au 30/06/2010 (en milliards FCFA) .....	31
<b>Tableau 5</b> : Point d'exécution des dépenses publiques au 30/06/2010 (en milliards FCFA) .....	35
<b>Tableau 6</b> : Bilan du PIP au 31 mars 2010 par source de financement (en milliards FCFA) .....	37
<b>Tableau 7</b> : Bilan du PIP au 31 mars 2010 par secteur d'activité (en milliards FCFA) .....	38
<b>Tableau 8</b> : Prévisions des recettes (en milliards FCFA) .....	55
<b>Tableau 9</b> : Prévisions des dépenses budgétaires pour 2011 (en milliards FCFA) .....	56
<b>Tableau 10</b> : Equilibre général de la Loi de Finances, gestion 2010 (en millions FCFA) .....	58

## **LISTE DES GRAPHIQUES**

<i>Graphique 1 : Evolution mensuelle de l'euro par rapport au dollar de janvier 2008 à juin 2010.....</i>	<i>14</i>
<i>Graphique 2 : Evolution mensuelle du naïra par rapport au CFA de janvier 2008 à juin 2010 .....</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 3 : Evolution mensuelle du yuan par rapport au CFA de janvier 2008 à juin 2010.....</i>	<i>15</i>
<i>Graphique 4 : Evolution mensuelle des cours du Brent de janvier 2008 à juillet 2010.....</i>	<i>16</i>
<i>Graphique 5 : Evolution mensuelle du cours du coton de janvier 2008 à juin 2010 .....</i>	<i>17</i>
<i>Graphique 6 : Evolution mensuelle du cours du riz de janvier 2008 à mars 2010.....</i>	<i>18</i>
<i>Graphique 7 : Evolution du taux de croissance de l'économie de 2000 à 2010.....</i>	<i>19</i>
<i>Graphique 8 : Contribution des secteurs à la croissance économique de 2000 à 2010.....</i>	<i>23</i>
<i>Graphique 9 : Evolution du taux d'inflation en glissement annuel de juillet 2007 à juillet 2010.....</i>	<i>25</i>

## SYNTHESE

La croissance mondiale devrait avoisiner 4,8% en 2010 contre une contraction de 0,6% en 2009. L'évolution des prix à l'échelle mondiale a eu tendance à refléter les profils irréguliers de la croissance.

La production en Afrique subsaharienne devrait augmenter et atteindre une croissance de 5% en 2010 contre 2,6% en 2009.

Dans les Etats membres de l'UEMOA, il est attendu un taux de croissance d'environ 4% pour l'année 2010. Le taux d'inflation annuel moyen est modéré.

L'économie du Nigéria semble avoir bien résisté à la crise. La croissance économique atteindrait 7,4% en 2010 contre 7,0% en 2009. Cette vigueur de l'économie nigériane serait imputable aux secteurs non pétroliers. Le taux d'inflation en glissement annuel est ressorti à 10,3% à fin juin 2010 contre 11,0% à fin mai 2010.

L'euro a connu une dépréciation par rapport au dollar en ressortant en moyenne à 1,32 \$ au premier semestre 2010 contre 1,45 \$ à la même période en 2009. Toutefois, le dollar s'est apprécié au cours du premier semestre 2010,

passant de 1,22 \$ en janvier 2010 à 1,42 \$ en juin 2010. Le naira valait en moyenne 3,28 FCFA au premier semestre 2010 contre 3,35 FCFA à la même période de l'année 2009, soit une légère baisse de 2%.

Au cours du premier semestre 2010, les cours pétroliers ont fluctué dans une fourchette assez large comprise entre 70 et 85 dollars le baril. En moyenne, sur les six premiers mois de l'année, le cours du pétrole est ressorti à 78,4\$ le baril, soit une hausse de 48,8% par rapport à la même période de l'année 2009.

L'offre de coton de la récolte 2009/10 a reculé en juin 2010 à la suite d'un déclin important des stocks. L'Indice A de Cotlook de 2009/10 s'est élevé en moyenne à 78 cents USD/livre entre le 1<sup>er</sup> août 2009 et le 22 juin 2010. Cette moyenne de campagne est supérieure de 28% à celle de 2008/09. Le Forward Cotlook A Index de 2010/11 a augmenté régulièrement de 83 cents USD/livre à la mi-mai 2010 à 88 cents USD/livre et il est resté autour de ce niveau jusqu'à la fin juin.

Sur la base de l'évolution de la conjoncture au premier semestre 2010, le taux de croissance économique

ressortirait à 2,8% en 2010 contre 3,5% initialement prévu et une estimation de 2,7% en 2009. Cette performance est principalement liée à la reprise des activités commerciales en liaison avec la bonne tenue de la conjoncture au Nigeria. Toutefois, il faut noter un démarrage tardif dans l'exécution du PIP. Le taux d'inflation, s'est affiché à 0,4% en glissement annuel au mois de juillet 2010 contre 4,7% en juin 2009. La baisse du niveau général des prix est principalement imputable à la détente sur les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées.

Durant le premier semestre 2010, les recettes totales se sont établies à 465,1 milliards FCFA sur une prévision de 1346,4 milliards FCFA ; soit 34,5% de l'objectif annuel.

Les recettes des administrations financières se sont établies à 279,9 milliards FCFA sur une prévision de 763,6 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 36,7% ; les recettes des régies financières ont ainsi connu une augmentation de 10,1 milliards FCFA correspondant à un taux d'accroissement de 3,7%. On note cependant, un recul de 4 points en valeur relative.

Les recettes des autres Administrations ont été recouvrées à hauteur de 26,7 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 186,4 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 14,3%. Par rapport à leur niveau de réalisation à fin juin 2009, ces recettes sont en hausse de 159,9%.

L'exécution du Budget Général de l'Etat, gestion 2010, a été caractérisée par un niveau d'exécution de 448,8 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 1184,7 milliards FCFA, soit un taux d'engagement de 37,9%. Comparé à la même période de l'année 2009, il en ressort en 2010 une régression de 5,4% qui s'explique par la prise de mesures de rationalisation des dépenses de fonctionnement en rapport avec le rythme de recouvrement des recettes et par le retard dans l'exécution du Programme d'Investissement Public (PIP).

Les dépenses courantes ont été engagées à hauteur de 244,4 milliards FCFA sur une prévision annuelle initiale de 531,1 milliards FCFA, soit un taux d'engagement de 46,0%. Le montant des engagements de dépenses courantes est en baisse de 0,5%.

Le montant d'engagement des investissements publics a été de 75,6 milliards FCFA pour une prévision de

469,2 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 16,1%. En glissement annuel, le taux d'engagement est en baisse de 49,7%.

Le taux d'exécution de la dette publique a atteint 76,1 milliards FCFA au premier semestre 2010, soit un taux d'exécution de 52,8%. Ce niveau d'exécution de la dette publique est en hausse de 201,6% par rapport au niveau atteint au premier semestre 2009.

La politique économique pour 2011 s'inscrit dans la démarche logique identifiée par le Gouvernement pour construire le Bénin émergent. Elle sera orientée vers le renforcement des infrastructures de base et la promotion du développement à la base. Le taux de croissance s'établirait à 3,5% contre 2,8% en 2010. Le taux d'inflation serait de

2,8%, compatible à la norme de l'UEMOA de 3%.

Compte tenu des difficultés de mobilisation des recettes en lien avec la timide reprise économique, les prévisions de recettes en 2011, ont été établies à 698,1 milliards FCFA, soit une baisse de 11,4% par rapport aux prévisions de 2010. Le niveau des recettes des administrations financières est projeté à 669,9 milliards FCFA.

Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2011, s'établissent à 987,9 milliards FCFA, en baisse de 17,1% par rapport à l'exercice 2010. Cette baisse des dépenses totales serait imputable dans une large mesure aux dépenses en capital et la dette publique et dans une moindre aux dépenses courantes.

## INTRODUCTION

La reprise de l'activité économique nationale attendue pour 2010 ne s'est pas confirmée. En dépit de la reprise économique mondiale, et en particulier dans les principaux pays partenaires du Bénin (Chine, Nigeria, UEMOA), l'activité économique nationale n'a pas véritablement répondu aux attentes des autorités au cours des six premiers mois de l'année 2010. Le taux de croissance de l'économie ressortirait à 2,8% en 2010 contre 2,7% en 2009.

Le ralentissement de l'économie nationale en 2010 est principalement imputable au retard dans l'exécution du Programme d'Investissement Public (PIP 2010) et à la mauvaise campagne cotonnière 2009/2010. Toutefois, il est noté une reprise du trafic portuaire et du commerce extérieur du fait de l'atténuation de la crise mondiale et de la conjoncture favorable au Nigéria.

En 2011, le Gouvernement poursuivra ses efforts de consolidation des bases de l'émergence afin de remettre l'économie nationale sur le sentier d'une croissance rapide et soutenue. A cet effet, la politique économique sera mise en œuvre dans le cadre défini par la Vision Bénin 2025 Alafia, les Orientations Stratégiques de Développement (OSD), les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et la 3<sup>ème</sup> génération de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP).

Le Budget 2011 est la première tranche annuelle de la SCRIP 2011-2015. Il visera la poursuite des actions engagées en 2010 et sera axé sur **le développement des infrastructures dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement à la base**. Il s'agira de : (i) créer un cadre propice au développement du secteur privé ; (ii) renforcer les infrastructures de base ; (iii) promouvoir le développement à la base ; (iv) aménager l'espace national.

Le présent Rapport Economique et Financier (REF) retrace le cadre macroéconomique et financier dans lequel s'exécutera la Loi de Finances pour la gestion 2011. Il est organisé en quatre chapitres. Les deux premiers sont consacrés respectivement à l'étude de l'environnement économique international et national au cours du premier semestre 2010. Les perspectives économiques tant internationales que nationales sont abordées dans le troisième chapitre. Le quatrième chapitre décrit les actions budgétaires et fiscales pour l'année 2011.



## CHAPITRE 1 : ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

### 1. Environnement international et régional<sup>1</sup>

La reprise de l'économie mondiale se poursuit, soutenue par les mesures budgétaires de relance et la reconstitution des stocks, en ligne avec le redressement du commerce international. Mais, cette reprise se poursuit à un rythme irrégulier selon les pays. Dans la plupart des économies avancées, on enregistre une importante réserve de capacités non utilisées et une croissance modérée. Dans les principaux pays émergents, après une forte croissance en début d'année, les mesures prises pour limiter la surchauffe ont ralenti l'inflation et la croissance économique. Selon le FMI, la croissance mondiale devrait avoisiner 4,8% en fin 2010 contre une contraction de 0,6% en 2009.

L'évolution des prix sur le marché mondial a reflété les profils irréguliers de la croissance. Dans les économies avancées, les tensions inflationnistes sont restées modérées et se sont renforcées dans les économies émergentes.

#### ÉTATS-UNIS

Aux États-Unis, la croissance du PIB en volume s'est ralentie au deuxième trimestre 2010, selon le "Bureau of Economic Analysis", la croissance est ressortie à 2,4% en rythme annualisé contre 3,7% au premier trimestre. Ce ralentissement de la croissance est imputable à la baisse des dépenses de consommation des ménages et à la forte contribution négative des échanges commerciaux en raison du rebond notable des importations par rapport aux exportations. Cependant, la croissance reste soutenue par l'accélération de l'investissement des entreprises, la reconstitution des stocks ainsi que l'augmentation des dépenses publiques. Selon le FMI, le taux de croissance ressortirait à 2,6% en fin d'année 2010 contre une contraction de 2,6% en 2009.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation mesurée par l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) a fléchi à 1,1% en juin 2010 contre 2,0% en mai 2010. Ce recul du niveau des prix est imputable en particulier au ralentissement de la hausse annuelle des prix de l'énergie. Cependant, hors produits alimentaires et énergie, l'inflation est restée inchangée, à 0,9%, en juin 2010. Ce

---

<sup>1</sup> L'essentiel des chiffres de croissance et d'inflation utilisés sont tirés des Perspectives Economiques Mondiales du FMI en date d'octobre 2010.

niveau est le plus bas enregistré depuis 1966, reflétant ainsi l'inertie des marchés des produits et du travail.

## **ZONE EURO**

Dans la zone euro, la croissance du PIB s'est accélérée au second trimestre 2010 à 1% en glissement trimestriel, après +0,2% au premier trimestre. Néanmoins, le rythme de croissance reste inégal selon les pays. Cette performance est tirée essentiellement par la dynamique de l'économie allemande.

Pour le reste de l'année 2010, la croissance resterait modérée. En effet, la poursuite de la croissance au niveau mondial et son incidence sur la demande extérieure adressée à la zone euro, conjuguée à l'orientation accommodante de la politique monétaire et aux mesures adoptées pour rétablir le bon fonctionnement du système financier, devraient continuer de soutenir l'économie de la zone. En conséquence, le FMI table sur une prévision de croissance de 1,7% en 2010 contre une contraction de 4,1% en 2009.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation s'est établie à 0,9% en juin, en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois de mai. Cette augmentation est liée principalement à un léger renchérissement des produits manufacturés hors énergie, tandis que les prix des services sont restés stables. Pour l'ensemble de l'année 2010 l'inflation ressortirait à 1,6%.

## **JAPON**

Au Japon, les exportations nettes et la demande intérieure continue de stimuler l'activité économique. En effet, profitant de la forte croissance en Asie, le Japon a pu relancer ses exportations, tandis que les mesures de relance budgétaire ont stimulé la demande intérieure. Toutefois, certaines données font état d'une certaine modération, en particulier, les exportations en volume ont augmenté en glissement annuel en juin, mais à un rythme plus faible qu'en mai. Au total, le taux de croissance nippon, selon les prévisions du FMI, serait de 2,8% en 2010 contre une contraction de 5,2% en 2009.

S'agissant de l'évolution des prix, les prix à la consommation ont diminué en juin 2010. La hausse de l'IPC (en glissement annuel) s'est établie à -0,7% en juin 2010, après -0,9% un mois plus tôt. La progression de l'IPC (en glissement annuel) hors produits alimentaires et énergie est ressortie à 1,5 % en juin, contre -1,6 % en mai 2010.

## ROYAUME-UNI

Au Royaume-Uni, la croissance a été de 1,1% au second trimestre 2010, après +0,3% au premier trimestre de la même année. Cette reprise graduelle est attribuable aux effets décalés de la dépréciation de la livre sterling, aux mesures de relance monétaire et l'amélioration de la situation économique au niveau mondial. Toutefois, les politiques d'austérité budgétaire, le caractère restrictif des conditions d'octroi des prêts et l'ajustement des bilans des ménages ont freiné la progression de la demande intérieure. Pour l'ensemble de l'année, selon le FMI, le Royaume-Uni connaîtrait une croissance de 1,7%, contre une contraction de 4,9% en 2009.

Quand au niveau général des prix, exprimé en termes de l'IPC, il s'est ralenti, ressortant à 3,1% en juillet 2010 après 3,2 % un mois plus tôt.

## PAYS ÉMERGENTS D'ASIE

Dans les pays émergents d'Asie, l'activité économique n'a cessé de prospérer en dépit de la crise financière. L'activité économique de la région a été soutenue par un dynamisme constant des exportations et une forte demande intérieure. Le taux de croissance s'établirait à 9,4% en 2010 contre 6,9% en 2009, selon le FMI.

Du côté de l'inflation, après une augmentation au premier trimestre 2010, le niveau général des prix s'est largement stabilisé dans l'ensemble de la région au deuxième trimestre 2010.

**En Chine**, le PIB en volume a augmenté de 10,3% en rythme annuel au deuxième trimestre 2010, contre 11,9% au trimestre précédent, indiquant un ralentissement de la croissance et une diminution du risque de surchauffe. Ce ralentissement est en lien entre autres, avec le ralentissement de la production industrielle. Néanmoins, l'économie chinoise enregistre un excédent commercial en progression imputable au léger fléchissement des importations en lien avec le ralentissement de l'investissement domestique et le rebond des exportations grâce à l'évolution de la demande dans les économies avancées. Au total, la Chine devrait connaître une croissance économique de 10,5% en 2010 contre 9,1% en 2009 selon le FMI.

Du côté des prix, les mesures prises par le gouvernement chinois pour limiter le risque de surchauffe n'ont pas été suffisantes pour ralentir les tensions inflationnistes qui persistent. L'IPC est cependant ressorti à 3,3% en juillet 2010 contre 2,9% un mois plus tôt dans un contexte de ralentissement de l'offre de crédit et de la masse monétaire.

**En Inde**, la croissance économique s'est accélérée à 8,6% au premier trimestre 2010 après 6,5% au quatrième trimestre 2009. Cette performance est imputable à la hausse des dépenses des ménages et à l'amélioration des conditions de crédit. Selon le FMI, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 9,7% en 2010 contre 5,7% en 2009, grâce aux solides bénéfices des entreprises et aux conditions de financement favorables qui stimuleront l'investissement.

Du côté des prix, l'inflation pour l'indice des prix de gros est resté très élevée en Inde avec un taux de 9,9% en juillet 2010 contre 10,5% un mois plus tôt. En conséquence, la banque centrale indienne continue de relever ses taux d'intérêt en vue d'apaiser les tensions inflationnistes.

## **AMÉRIQUE LATINE**

En Amérique latine, le rythme de l'activité économique est resté soutenu dans l'ensemble au premier semestre de l'année 2010, tandis que les évolutions de l'inflation ont été contrastées.

**Au Brésil**, l'activité économique se tient ferme. La production industrielle a enregistré une croissance annuelle de 14,8% en mai et la croissance au premier trimestre, en glissement annuel, a été de plus de 9%. Pour 2010, le FMI estime un taux de croissance de 7,5% contre une contraction de 0,2% en 2009.

En juin, la hausse des prix à la consommation s'est établie à 4,8 %. Aussi, le durcissement de la politique monétaire a permis de ralentir l'inflation à 4,6% en juillet, la cible étant de 4,5% pour 2010.

**En Argentine**, la croissance économique a été portée par l'agriculture avec l'enregistrement de récoltes exceptionnelles. Aussi les mesures de relance budgétaire et les externalités positives de la croissance rapide au Brésil ont-elles soutenu l'activité économique. La production industrielle a progressé de 10,2% en rythme annuel en mai 2010. Les estimations du FMI indiquent un taux de croissance de 7,5% pour 2010 contre 0,9% en 2009.

La hausse des prix à la consommation est cependant demeurée élevée, s'établissant à 11,0 % en rythme annuel en juin 2010.

**Au Mexique**, la baisse des recettes pétrolières a mis à mal les interventions contre-cycliques dans le pays. Toutefois, la reprise de l'économie américaine donne un regain à l'activité

économique mexicaine. Selon le FMI, l'économie mexicaine devrait connaître une expansion de 5,0% en 2010 contre une contraction de 6,9% en 2009.

Du côté des prix, les tensions inflationnistes se sont légèrement atténuées, l'inflation globale revenant en deçà de 4% au deuxième trimestre 2010 contre 4,8% au trimestre précédent.

## **L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

L'année 2009 a été difficile pour la plupart des pays d'Afrique subsaharienne. L'effondrement des échanges mondiaux a lourdement pesé sur la croissance en Afrique subsaharienne qui est tombée à 2,6% en 2009 contre plus de 5% en moyenne sur les cinq dernières années. La crise financière mondiale s'est fait sentir principalement par le canal des échanges commerciaux, mais l'Afrique étant faiblement intégrée à l'économie mondiale, ces effets ont été plus ou moins brefs. Le taux de croissance ressortira à 5,0% en 2010 selon le FMI.

## **L'UEMOA**

Au premier semestre 2010, l'activité économique dans l'UEMOA s'est bien comportée en lien avec la consolidation de la reprise de l'activité économique mondiale. Selon la BCEAO, le taux de croissance serait de 3,6% pour l'année 2010 contre 2,8% en 2009. Cette performance de l'économie de l'Union est essentiellement soutenue par les services. Cette évolution favorable est observée dans tous les pays membres de l'Union à l'exception du Mali et du Togo où la conjoncture économique serait moins favorable.

Le niveau général des prix à la consommation en variation annuelle au second trimestre 2010 dans l'UEMOA est ressorti en hausse, dans le prolongement de la tendance observée au premier trimestre 2010.

## **LE NIGERIA**

L'économie du Nigéria, la deuxième de la région Afrique subsaharienne, semble avoir bien résisté à la crise. En dépit de la baisse des prix du pétrole et des perturbations de la production, la croissance atteindrait 7,4% en 2010 contre 7,0% en 2009, selon le FMI. Cette vigueur de l'économie nigériane serait imputable aux secteurs non pétroliers, en particulier, l'agriculture et le commerce, traduisant ainsi, la solidité de la demande intérieure. Le taux d'inflation en glissement annuel est ressorti à 10,3% à fin juin 2010 contre 11,0% à fin mai 2010.

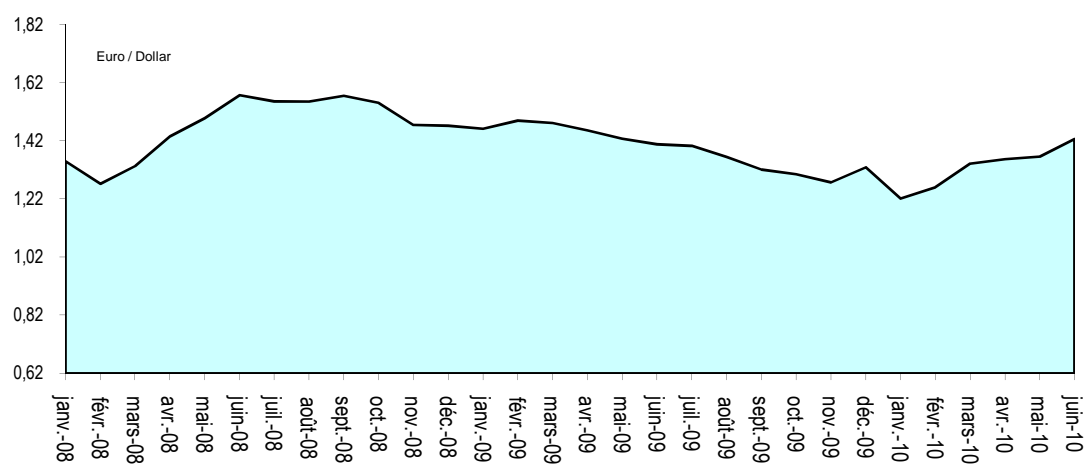
## 2. Evolution des différents marchés

### 2.1. Evolution du marché des changes

#### Euro/Dollar

Au cours du premier semestre 2010, l'euro a connu une dépréciation par rapport à son niveau de la même période de l'année 2009 en ressortant en moyenne à 1,32 \$. Toutefois, l'analyse de l'évolution mensuelle de l'euro par rapport au dollar montre qu'il s'est apprécié de février à juin par rapport à janvier 2010. En effet, il est passé de 1,22\$ en janvier 2010 à 1,42 \$ en juin 2010, soit un taux d'appréciation de 16,8%.

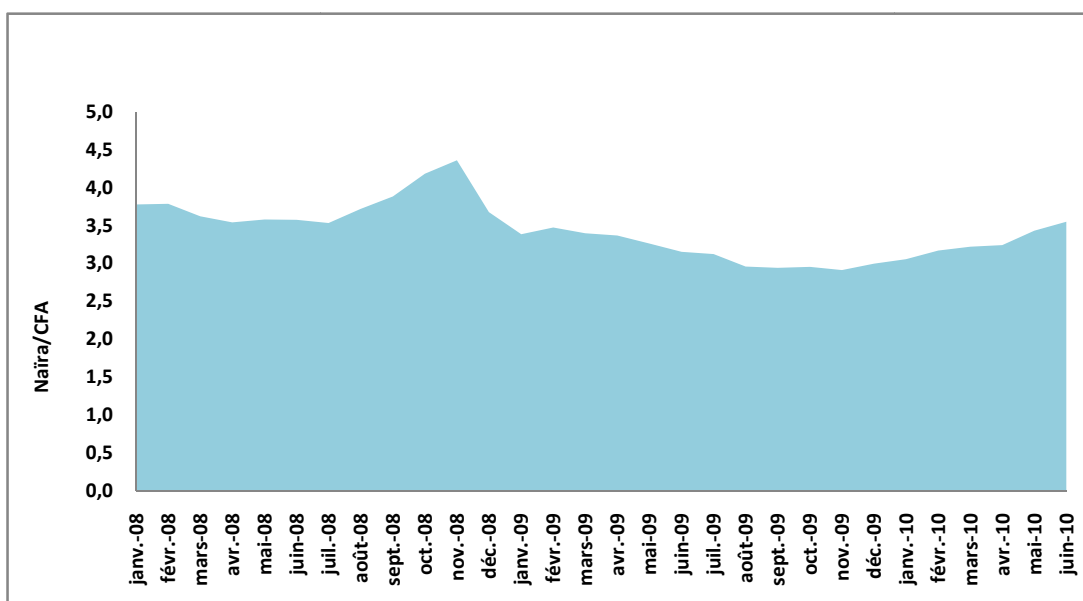
Graphique 1 : Evolution mensuelle de l'euro par rapport au dollar de janvier 2008 à juin 2010



#### Naira/FCFA

Au cours du premier semestre 2010, la naira a fluctué dans une fourchette comprise entre 3,1 et 3,6 FCFA. Elle valait en moyenne 3,34 FCFA au premier semestre 2009 contre 3,28 à la même période de l'année 2010, soit une légère baisse de 2%.

Graphique 2 : Evolution mensuelle de la naira par rapport au CFA de janvier 2008 à juin 2010

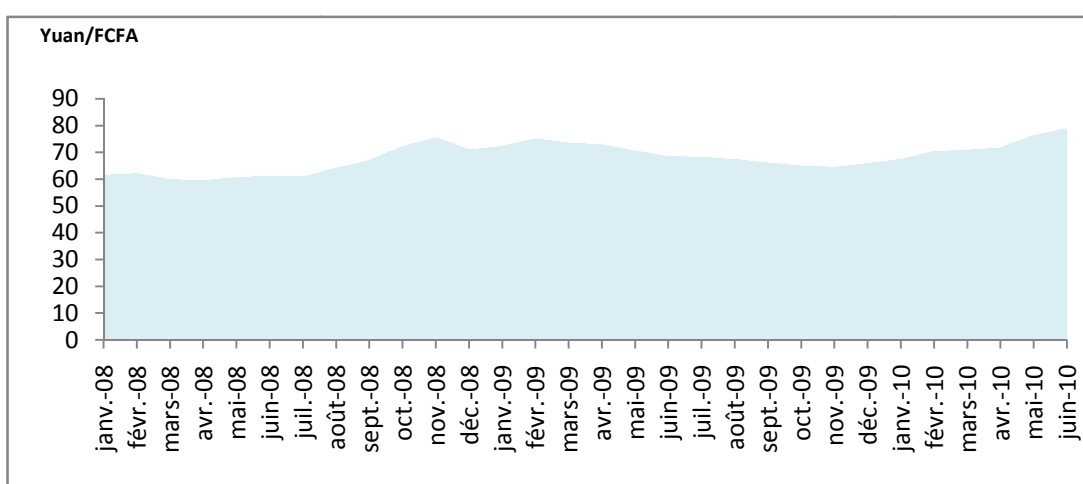


Source : DPC, sur la base des données de la Banque Centrale Européenne

### Yuan/FCFA

Au cours du premier semestre 2010, le yuan chinois s'est légèrement bien comporté par rapport au franc CFA. Globalement, le yuan chinois s'est apprécié de 0,7% par rapport au FCFA en passant de 72,06 FCFA au premier semestre 2009 à 72,54 FCFA à la même période en 2010.

Graphique 3 : Evolution mensuelle du yuan par rapport au CFA de janvier 2008 à juin 2010



Source : DPC, sur la base des données de la Banque Centrale Européenne

## 2.2. Situation des matières premières

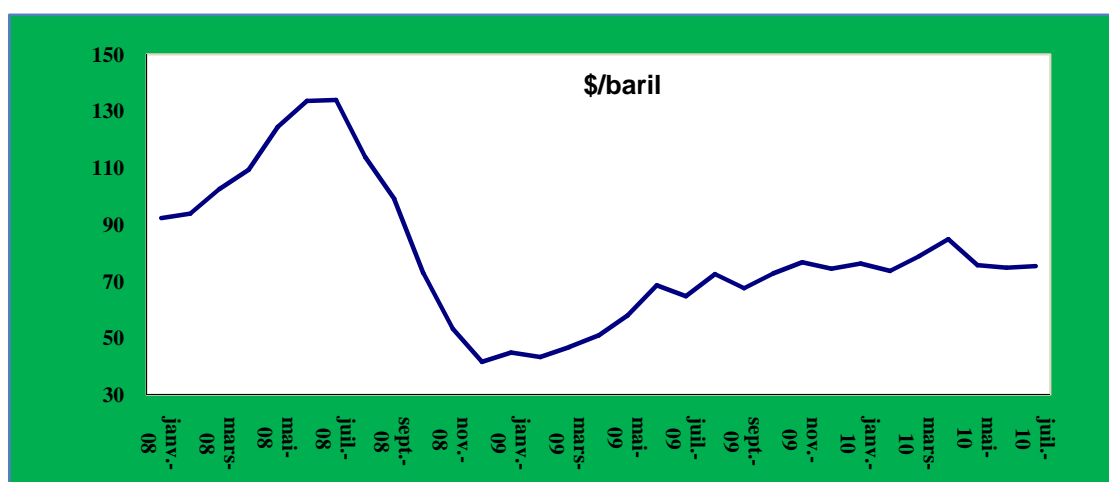
Après une forte tendance baissière enregistrée au cours du premier semestre 2010, les cours des matières premières ont repris leur hausse vers la fin du semestre, soutenus par le repli du dollar et un regain d'optimisme sur la reprise de l'économie mondiale.

### Le pétrole

Au cours du premier semestre 2010, les cours du pétrole ont fluctué dans une fourchette assez large comprise entre 70 et 85 dollars le baril, en lien avec les revirements des sentiments des investisseurs relatifs à la conjoncture économique et financière internationale. En moyenne, sur le premier semestre 2010, le cours du pétrole est ressorti à 78,4\$ le baril, soit une hausse de 48,8% par rapport à la même période de l'année 2009.

Quant aux fondamentaux du marché pétrolier, l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) estime le stock du pétrole à 210 millions de barils au premier semestre 2010. Selon l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), la demande mondiale de pétrole au premier semestre 2010, a pris une tendance haussière après deux années consécutives de baisse, en raison de la croissance des pays en développement. De son côté, l'OPEP estime que l'offre resterait importante en raison des stocks élevés des pays non-membres.

Graphique 4 : Evolution mensuelle des cours du Brent de janvier 2008 à juillet 2010



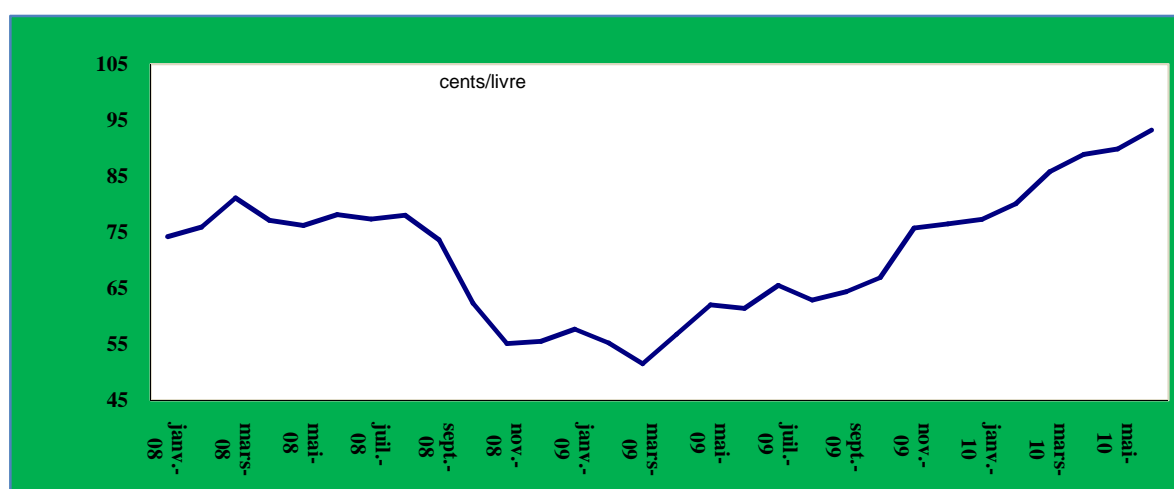
Source : DPC, sur la base des données de l'INSEE



## Le coton

Depuis le début de l'année, les cours du coton n'ont cessé d'augmenter. En effet, de 77,27 cents la livre en moyenne en janvier 2010, l'indice A de Cotlook est passé à 93,27 cents la livre en juin 2010, soit une hausse de 20,7%. Selon le Comité Consultative Internationale du Coton (CCIC) la hausse des cours du coton est imputable à l'accroissement de la superficie emblavée de 9% au cours du premier semestre. Sur l'ensemble du premier semestre, le prix moyen du coton est ressorti à 85,86 cent/livre.

Graphique 5 : Evolution mensuelle du cours du coton de janvier 2008 à juin 2010



Source : DPC, sur la base des données du produit doc 145 à 148

## Le riz

Au cours du premier semestre 2010, les cours mondiaux ont connu une forte baisse, passant de 419,8 \$/t à 329,5 \$/t, soit une baisse de 21,5%<sup>2</sup>.

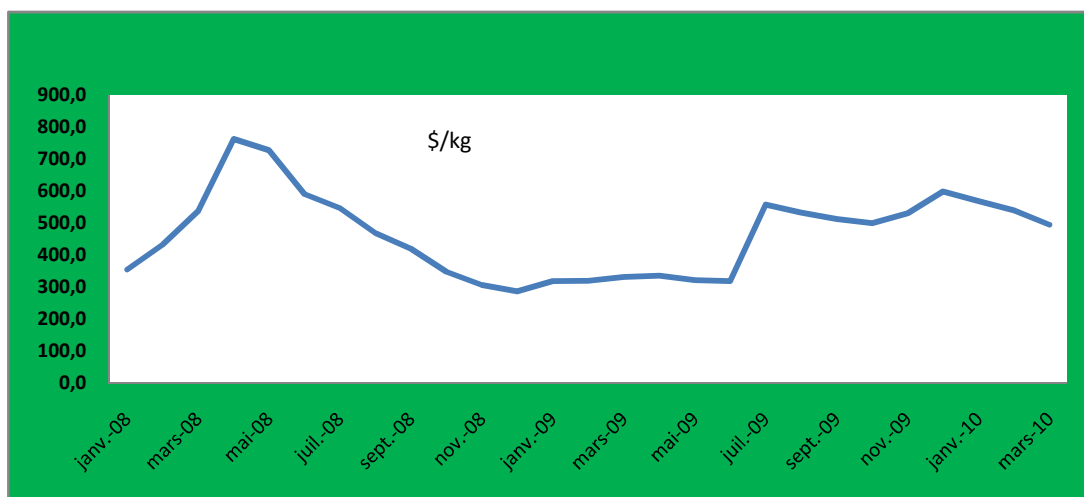
Par ailleurs, la demande mondiale du riz a été très faible au cours des six premiers mois de l'année 2010 en liaison avec le soufflement de la production dans le Sud-est asiatique qui connaît des conditions climatiques défavorables.

S'agissant de la production du riz en Afrique, la reprise de la production au cours du premier semestre 2010 tend à se confirmer avec une hausse de 5% par rapport à la campagne

<sup>2</sup> Les statistiques ont été collectées sur le site d'AFRISTAT

précédente, principalement en Afrique de l'Ouest. L'Afrique de l'Est par contre, connaît une production en faible progression.

Graphique 6 : Evolution mensuelle du cours du riz<sup>3</sup> de janvier 2008 à mars 2010



Source : DPC, sur la base des données produitdoc 145 à 148

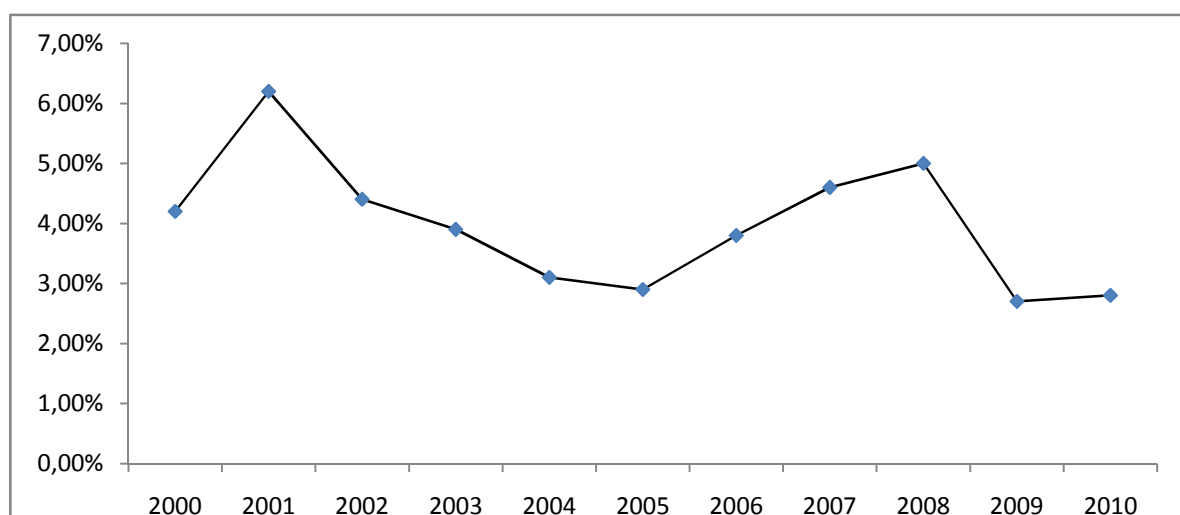
<sup>3</sup> Prix à l'exportation FAB à Bangkok du riz thaïlandais A1 spécial

## CHAPITRE 2 : SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE

### 1. Retour sur les performances économiques en 2009

L'activité économique en 2009 a été marquée par un ralentissement de la croissance économique, avec un taux de croissance de l'économie de 2,7% contre 5,0% en 2008. Ce ralentissement de la croissance est principalement imputable : (i) aux effets néfastes de la crise financière et économique internationale ; (ii) aux mesures de désarmement tarifaire prises par le Nigeria pour faire face à la crise alimentaire en 2008 ; (iii) aux contre performances de la filière coton.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance de l'économie de 2000 à 2010



Le secteur primaire a connu en 2009 une augmentation de 2,5% de sa valeur ajoutée et a contribué à hauteur de 1% à la croissance. Cette performance est tirée par : (i) la production vivrière, notamment les céréales en lien avec la mise en place d'intrants spécifiques pour la production vivrière, la mise en place d'équipement agricole au profit des producteurs et le renforcement de l'encadrement des producteurs ; (ii) la bonne performance de la pêche maritime du faite d'une meilleure organisation des pêcheurs et (iii) la bonne tenue de l'activité de l'élevage.

En ce qui concerne le coton, l'année 2009 a été marquée par une baisse de la production pour la deuxième année consécutive. Ainsi, la production cotonnière est estimée à 158 847 tonnes pour la campagne 2009/2010 contre 210 675 tonnes la campagne précédente<sup>4</sup>, soit une baisse de

<sup>4</sup> Statistiques fournies par le MAEP au cours de la réunion avec le FMI le 22 septembre 2010

24,6%, imputable entre autres, aux perturbations climatiques (inondations et sécheresses), au non respect des itinéraires techniques par les producteurs et à la mauvaise gestion de la caution solidaire.

S'agissant du secteur secondaire, l'activité s'est bien comportée, due principalement aux industries manufacturières et à l'énergie, avec une hausse de la valeur ajoutée de 3,2% et une contribution à la croissance de 0,4%. Cette amélioration de la valeur ajoutée du secteur secondaire est imputable (i) aux activités d'égrenage du coton ; (ii) à l'amélioration de la production vivrières et (iii) à la hausse de l'investissement dans les imprimeries.

Quant au secteur tertiaire, il enregistrerait une croissance de 2,9% contre 7,2% en 2008 en liaison avec les effets de second tour de la crise financière et économique internationale, notamment la baisse enregistrées au niveau des cours des matières premières, du commerce extérieur et des transferts. Sa contribution à la croissance est estimée à 0,9%.

S'agissant des services non marchands (prestations de l'administration publique essentiellement), ils progresseraient de 4,7% et contribueraient à la croissance à hauteur de 0,5% en 2009 en dépit de la baisse des recettes budgétaires par rapport à 2008. Cette progression est le résultat entre autres, des versements des contractuels dans la fonction publique et de l'augmentation des primes.

Les droits et taxes indirects (DTI) et la TVA quant à eux entreraient une contraction de 0,5% de leur valeur ajoutée, en lien avec le ralentissement dans la mobilisation des recettes fiscales.

L'inflation a pu être contenue en 2009, dans la fourchette communautaire de 3%. Elle est en effet ressortie à 2,2% contre 7,9% un an plus tôt. Cette baisse des prix s'explique par : (i) la bonne tenue de la campagne agricole ; (ii) la baisse du cours du pétrole en 2009 par rapport à 2008 et (iii) la crise financière et économique internationale qui a induit une détente des prix sur les produits importés.

**Les opérations financières de l'Etat ont été caractérisées en 2009 par une baisse des recettes et une hausse des dépenses.** En effet, les recettes totales sont ressorties à 575,8 milliards FCFA en 2009 contre 581,3 milliards FCFA en 2008, soit une baisse de 0,9%. Cette contre performance dans la mobilisation des recettes budgétaires est en relation avec les effets induits de la crise financière et économique internationale et le désarmement tarifaire opéré par le Nigeria en réponse aux crises alimentaire et financière internationale. Une analyse des recettes

par régie montre une contre performance au niveau des recettes douanières et une hausse dans la mobilisation des recettes des Impôts et des recettes non fiscales par rapport à 2008. Les recettes douanières sont ressorties à 259,2 milliards FCFA en 2009, en baisse de 7% par rapport à 2008. Les recettes des Impôts, se sont affichées à 241,2 milliards FCFA en hausse de 3,4% par rapport à 2008 et les recettes non fiscales, ressortiraient à 75,4 milliards FCFA en 2009 contre 69,1 milliards FCFA en 2008.

S'agissant des dépenses et prêts nets, ils ont connu en 2009, une hausse de 17,6%, en s'établissant à 805,4 milliards FCFA contre 684,6 milliards FCFA en 2008. L'analyse des différents postes de dépenses montre que les dépenses de personnel sont ressorties à 225,9 milliards FCFA en hausse de 23,8% en 2009 par rapport à 2008 en liaison notamment, avec le reversement des agents contractuels dans la fonction publique et l'octroi des primes entre autres, aux agents de la santé et de l'éducation. Les dépenses d'investissement quant à elle sont ressorties à 302,4 milliards FCFA en 2009 contre 174,7 milliards FCFA en 2008, soit une hausse de 73,1%. Cette situation reflète la politique du Gouvernement visant à préserver la paix sociale et améliorer l'environnement des affaires à travers le renforcement des infrastructures de base. Il en résulte une aggravation du déficit global, base ordonnancement, qui est ressorti à 7,4% du PIB en 2009 contre 3,5% un an plus tôt.

A fin décembre 2009, le stock de la dette publique extérieure est de 463,2 milliards FCFA contre 415,1 milliards FCFA en 2008, soit une hausse de 11,5% induite par les nouveaux emprunts aussi bien bilatéraux que multilatéraux. Le ratio encours de la dette extérieure rapporté au PIB s'est ainsi établi à 14,2% en 2009 contre 14,0% en 2008, restant largement en dessous du seuil maximum de 70% fixé par l'UEMOA.

S'agissant de la dette intérieure, l'encours est ressorti à 369,4 milliards FCFA en 2009 contre 298,4 milliards FCFA un an plus tôt tiré essentiellement par les titres du Trésor (bons+obligations) et les créances sur l'Etat titrisées.

Le déficit courant de la balance des paiements représente 9,3% du PIB en 2009 contre 8,1% en 2008 du fait de la contraction des exportations et du ralentissement des transferts de migrants en lien avec la crise financière et économique internationale. Après avoir enregistré un excédent au cours des quatre dernières années, le solde global de la balance des paiements est ressorti déficitaire en 2009 à 1,5% du PIB, en relation avec le ralentissement des investissements directs étrangers induit par la crise financière et économique internationale.

Quant à la situation monétaire, la masse monétaire est estimée à 1°182,8 milliards FCFA marquant ainsi une hausse de 7,3% par rapport à son niveau de décembre 2008. Les avoirs extérieurs nets ont connu une baisse de 6,6% en lien avec la baisse des avoirs de la BCEAO dans les banques étrangères. Le crédit intérieur a connu une hausse de 35,5% imputable à la bonne tenue de la demande intérieure. En ce qui concerne la Position Nette du Gouvernement, elle a connu une dégradation de 44% par rapport à son niveau de 2008 pour s'établir à -105,4 milliards FCFA contre -186,8 milliards de FCFA en 2008.

## **2. Environnement économique national en 2010**

Au premier semestre 2010, l'activité économique nationale a été marquée entre autres, par l'accélération des travaux de réhabilitation et de construction des infrastructures dans le cadre de la célébration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance du Bénin à Porto Novo et la poursuite des travaux de construction de l'échangeur de Godomey.

Par ailleurs, la conjoncture économique a été influencée par l'Affaire ICC services et consorts, la contraction de la demande intérieure notamment la baisse des dépenses publiques et le détournement du trafic vers le Nigeria par le Niger.

Sur cette base la croissance devrait s'établir à 2,8% en 2010 contre une prévision de 3,5% faite en septembre 2009 lors de l'élaboration du Budget Général de l'Etat 2010. La répartition sectorielle de la croissance se présente comme suit :

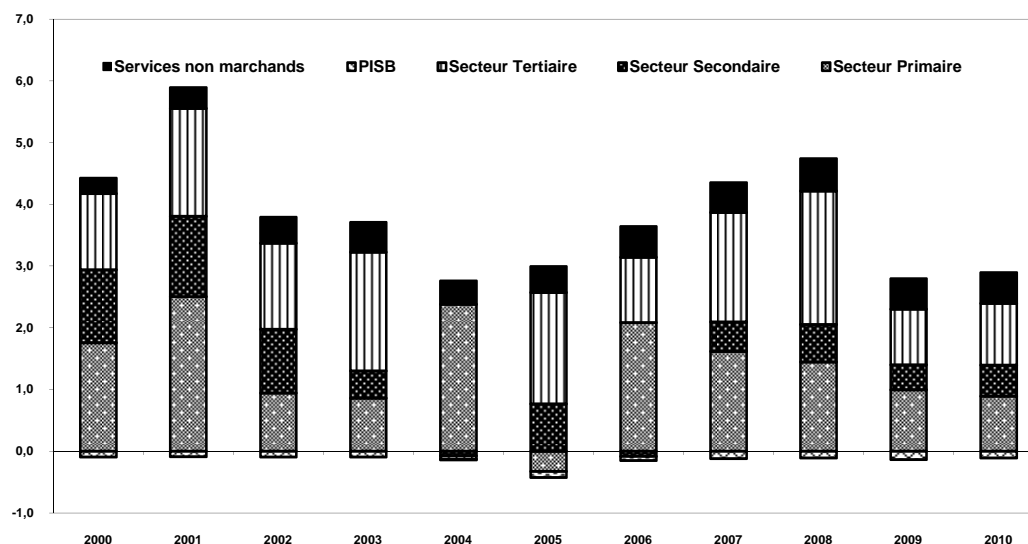
### **Le secteur primaire**

La valeur ajoutée dans le secteur primaire devrait connaître un ralentissement en 2010 en raison : (i) du faible niveau d'exécution des principaux projets et programmes du MAEP (Aménagement des vallées, mécanisation agricole, Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire, mise en place des intrants spécifiques, réforme de la SONAPRA, etc.) qui a impacté négativement le rendement, notamment des céréales ; (ii) des inondations enregistrées en 2010, malgré la bonne situation pluviométrique, qui ont induit des pertes de récoltes.

Cependant, la production cotonnière devrait connaître une augmentation en 2010. Selon le Comité PIB – TOFE, la production de coton est projetée à environ 180°000 tonnes en 2010 contre 158°847 tonnes en relation avec la mise en œuvre effective du nouveau cadre de gestion de la filière.

Ainsi, la valeur ajoutée du secteur primaire serait en hausse de 2,3% en 2010 contre 2,5% en 2009.

Graphique 8 : Contribution des secteurs à la croissance économique de 2000 à 2010



### Le secteur secondaire

La valeur ajoutée du secteur secondaire connaîtrait une hausse de sa valeur ajoutée de 3,2% contre 4,4% en 2009. Ce ralentissement de la croissance serait la conséquence : (i) du ralentissement des activités dans les « Bâtiments et Travaux Publics » (BTP) constatée au premier trimestre 2010 en lien avec les difficultés enregistrées dans l'exécution du PIP 2010 ; (ii) de la baisse de l'activité d'égrenage du coton en lien avec la contraction de la production de coton au cours de la campagne 2009/2010 (158 847 tonnes contre 210 675 tonnes pour la campagne 2008/2009) et du ralentissement des activités dans les industries manufacturières du fait des investissements importants faits en 2009 dans les imprimeries et du faible dynamisme du secteur primaire. Le secteur secondaire bénéficierait toutefois, de la reprise de l'économie mondiale et de la hausse de la production énergétique imputable à une augmentation des importations d'énergie. Ces déterminants ne suffiront pas à inverser la tendance baissière du secteur secondaire.

### Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire connaîtrait une hausse de sa valeur ajoutée de 3,1% en 2010 contre 2,9% en 2009. Il profiterait de la reprise de l'économie mondiale, de la bonne conjoncture économique au

Nigéria et de l'atténuation des mesures de désarmement tarifaire mise en place par le Nigeria dans le cadre de la lutte contre les crises financière et alimentaire.

En ce qui concerne le trafic portuaire des marchandises, au premier semestre 2010, il a enregistré une hausse de 14,9%. Cette hausse serait la conséquence d'une augmentation de 15,8% des importations et de 1,4% des exportations comparativement à leur niveau de la même période de 2009. Cette situation dénote de la reprise de l'activité commerciale par le canal portuaire.

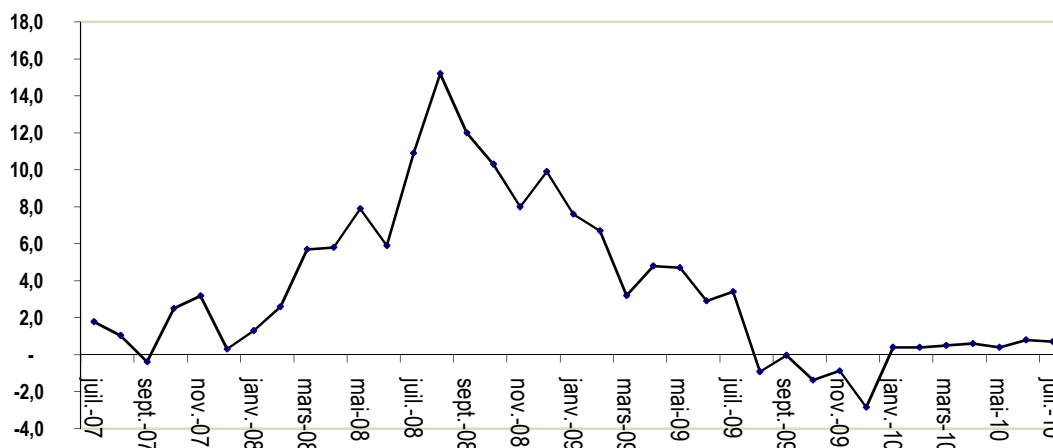
L'analyse du trafic par pays utilisateurs montre que le trafic en direction du Niger, elle est en nette progression. En effet, 1 247 854 tonnes de marchandises manipulées au Port de Cotonou au cours du premier semestre 2010 ont été destinées au Niger contre 881 766 un an plutôt, soit une hausse de 41,5%. Quant au trafic en direction du Nigeria, il s'est inscrit en baisse de 10,5% en ressortant à 301 307 tonnes au cours du premier semestre 2010 contre 336°571 tonnes au cours de la même période de 2009. Cette baisse du trafic en direction du Nigeria est essentiellement imputable au trafic du gas-oil (580 tonnes en 2010 contre 103 251 tonnes en 2009) et dans une moindre mesure au trafic des véhicules et pièces (8°854 tonnes en 2010 contre 13°124 tonnes en 2009).

### **L'inflation**

De janvier à juillet 2010, l'indice des prix a connu une évolution relative stable autour de 0,5%. En glissement annuel, on note une baisse du niveau général des prix par rapport à 2009, principalement imputable à la détente sur les prix au niveau des postes "produits alimentaires et boissons non alcoolisées", "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" et "Communication".



Graphique 9 : Evolution du taux d'inflation en glissement annuel de juillet 2007 à juillet 2010



L'indicateur de conjoncture de l'UEMOA est ressorti à 0,7% en juillet 2010 contre 0,8% un mois plutôt, restant ainsi largement inférieur à la norme communautaire de 3%.

Pour l'ensemble de l'année 2010, en l'absence d'une crise conjoncturelle, l'inflation devrait être contenue dans la limite prescrite par le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. Le taux d'inflation s'établirait en moyenne à 2,3% pour l'année 2010.

### La dette publique

La dette publique du Bénin est évaluée au 31 juillet 2010 à 897,9 milliards FCFA, soit 25,7% du PIB en 2010; elle se compose de la dette publique intérieure et extérieure.

#### *Dette publique extérieure*

Au titre de la dette publique extérieure, l'encours est ressorti à 529,5 milliards FCFA au 31 juillet 2010 contre 463,3 milliards FCFA en fin décembre 2009, soit une hausse de 14,3%. Ce niveau d'endettement extérieur représente 15,1% du PIB. La hausse de l'encours de la dette extérieure est imputable à l'évolution aussi bien de la dette Multilatérale que de la dette bilatérale.

La dette multilatérale est ressortie à 434,4 milliards FCFA en juillet 2010, en hausse de 13% par rapport à décembre 2009.

S'agissant de la dette bilatérale, elle a connu une hausse de 21% en s'établissant à 95,2 milliards FCFA en juillet 2010 contre 78,7 milliards FCFA six mois plutôt.

### ***Dettes publiques intérieures***

L'encours de la dette intérieure est de 368,4 milliards FCFA au 31 juillet 2010 contre 369,4 milliards FCFA un an plutôt, soit une baisse de 0,3%. En pourcentage du PIB, la dette intérieure représente 10,5%. Cette baisse de l'encours de la dette intérieure est imputable au remboursement d'une partie des emprunts obligataires de la CAA qui sont passés de 40,6 milliards FCFA en décembre 2009 à 27,1 milliards FCFA en juillet 2010, soit une baisse de 33,2%.

Les obligations de trésor et les arriérés salariaux tritisés sont ressortis respectivement à 108,6 milliards FCFA et 117,7 milliards FCFA en juillet 2010 sans changement par rapport à leur niveau de décembre 2009.

S'agissant des bons de trésor à un (1) an, ils ont connu une hausse de pour s'établir à 115,1 milliards FCFA en juillet 2010 contre 102,5 milliards FCFA en décembre 2009.

### **La balance des paiements**

En 2010, le solde de la balance commerciale, qui demeure structurellement déficitaire au Bénin en raison de l'importance des importations, devrait s'améliorer en s'établissant à -370,7 milliards FCFA contre une estimation de -385,5 milliards FCFA en 2009 et une réalisation de -406,4 milliards FCFA en 2008. En effet, après avoir enregistré une baisse de 1,6 % en 2009, en liaison avec la crise financière et économique internationale qui a provoqué une contraction de la demande globale, les exportations de biens et services devraient connaître en 2010 une importante reprise en s'étalant à 576,4 milliards FCFA, soit une hausse de 10,9%. Les importations, quant à elles, devraient s'établir à 955,4 milliards FCFA, enregistrant ainsi une hausse de 2,1% comparativement à l'année 2009 où elles n'avaient connu qu'une hausse de 1,1%.

Contrairement à 2009 où ils avaient connu une hausse de 13,6%, les transferts courants présenteraient en 2010 une baisse de 19,7% pour s'établir à 147,9 milliards FCFA. Cette contraction des transferts courants serait la conséquence d'une importante baisse des transferts publics (27,4%) en liaison avec la régularisation du PIP. Il est attendu en 2010 une aggravation du solde des revenus qui s'établirait à -5,9 milliards FCFA contre -4,7 milliards FCFA en 2009. Au total, il se dégagerait en 2010 un déficit courant de 236,9 milliards FCFA représentant -7,2 % du PIB contre -7,5 % en 2009.

Le compte du capital et d'opérations financières de l'Etat connaîtrait en 2010 un solde positif de 244,1 milliards FCFA. Il représenterait en pourcentage du PIB, 4,8%.

En définitif, la balance globale ressortirait excédentaire de 7,2 milliards contre un déficit de - 551,3 milliards FCFA en 2009. En En pourcentage du PIB, l'excédent global de la balance des paiements représenterait 0,2% du PIB contre un déficit de -1,6% du PIB un an plus tôt.

### **La situation monétaire**

Selon des données disponibles à fin juin 2010, la masse monétaire s'établirait à 1°212,8 milliards FCFA contre 1°182,8 milliards FCFA à fin décembre 2009, soit une hausse de 2,5%. Cette hausse de la masse monétaire est tirée essentiellement par ses contreparties, notamment le Crédit Intérieur et les Avoirs Extérieurs Nets (AEN). En effet, le crédit intérieur est passé de 593,2 milliards FCFA en décembre 2009 à 612,2 milliards FCFA en juin 2010, soit une hausse de 3,2% en dépit de la baisse du crédit à l'économie de 4%. La Position Nette du Gouvernement quant à elle s'est dégradée de 45% pour s'établir à -57,7 milliards en juin 2010 contre 105,4 milliards FCFA un an plus tôt ; ce qui traduit une augmentation des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire.

Quant aux avoirs extérieurs nets, ils ont enregistré une hausse de 1% en passant de 645,9 milliards FCFA en juin 2009 à 651,8 milliards FCFA en juin 2010. Cette situation est imputable à la hausse des AEN des banques commerciales de 31% contre une baisse de 9% pour les AEN de la BCEAO.

La baisse des AEN de la BCEAO est essentiellement liée à la baisse des taux d'intérêt pratiqués par les banques étrangères à la BCEAO. En ce qui concerne la hausse des AEN des banques primaires, elle témoigne d'une accumulation de devises de ces banques à l'étranger.

### **3. Gestion du Budget Général de l'Etat, exercice 2010**

Cette partie est consacrée à l'analyse du Budget Général de l'Etat, exercice 2010. Il sera présenté le niveau atteint dans le recouvrement des recettes et dans l'engagement de dépenses.

## Les recettes publiques.

Au cours du premier semestre 2010, les ressources totales se sont établies à 448,8 milliards FCFA sur une prévision de 1°184,7 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 37,9% de l'objectif annuel.

Les recettes des Administrations financières s'élèvent à 279,9 milliards FCFA sur une prévision de 763,6 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 36,6% ; ce taux était de 40,7% à la même période de 2009 pour un montant mobilisé de 269,8 milliards FCFA. Les recettes des régies financières ont ainsi connu une augmentation de 10,1 milliards FCFA correspondant à un taux d'accroissement de 3,7%. On note cependant, un recul de 4 points de pourcentage.

**Tableau 1** : Point de réalisation des recettes au 30/06/2010 (en milliards FCFA)

Rubriques	Prévisions 2010	Réalisation au		Taux de réalisation	Glissement (%)
		30 juin 09	30 juin 10		
<b>Recettes des régies</b>	<b>763,60</b>	<b>292,6</b>	<b>279,87</b>	<b>36,7</b>	<b>-4,4</b>
DGDDI	347,30	146,0	130,41	37,5	-10,7
DGID	316,60	137,8	131,74	41,6	-4,4
DGTCP	99,70	8,81	17,72	17,8	101,1
<b>Autres recettes</b>	<b>421,09</b>	<b>103,22</b>	<b>168,94</b>	<b>40,1</b>	<b>63,7</b>
Recettes autres budgets	24,65	10,27	10,45	42,4	1,8
Ressources intérieures	148,10	17,73	112,56	76,0	534,9
Ressources extérieures	248,34	75,22	45,93	18,5	-38,9
<b>TOTAL</b>	<b>1184,69</b>	<b>395,8</b>	<b>448,81</b>	<b>37,9</b>	<b>13,4</b>

Source : DGB, août 2010

Le niveau de recouvrement des autres recettes est ressorti à 168,9 milliards FCFA pour une prévision de 421,1 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 40,1%. Comparée au niveau de recouvrement à la même période de l'année précédente qui est de 103,2 milliards FCFA, les autres recettes sont en hausse de 65,7 milliards FCFA, soit un accroissement de 63,7%.

## Les recettes des régies financières

### La Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI)

A fin juin 2010, l'Administration des Douanes a recouvré 130,4 milliards FCFA (dont les recettes MP3 pour un montant de 6,9 milliards FCFA), soit 37,5% des prévisions. Par rapport aux réalisations de la même période de 2009, les recettes douanières ont enregistré une baisse de 10,8%. Cette contre performance pourrait être imputée à la baisse sensible des recettes relatives à la consommation des principaux produits pourvoyeurs de recettes, notamment le riz, le ciment, la laiterie, l'huile.

Mais, le rythme de recouvrement des recettes du mois de juin permet d'espérer un retournement de situation en faveur d'une meilleure mobilisation des recettes à la Douane. Le mois de juin a enregistré une mobilisation nette de 25,4 milliards FCFA sur une prévision brute de 25,7 milliards FCFA, correspondant à un taux de 98,8%. Ce bond dans le recouvrement s'explique en partie par l'application effective de la mesure de mise à la consommation systématique sur toutes les importations des huiles végétales par le Port de Cotonou.

Si cette tendance se poursuit, les recettes douanières devraient s'établir à 287,3 milliards FCFA à fin décembre 2010, soit une hausse de 9,3% par rapport à 2009 et un taux de réalisation de 82,7% des prévisions.

**Tableau 2 : Point de réalisation des recettes douanières au 30/06/2010 (en milliards FCFA)**

Rubriques	Prévisions 2010	Réalisation au		Taux de réalisation (%)	Glissement (%)
		30 Juin 2009	30 Juin 2010		
TVA	140,80	57,05	55,03	39,1	-3,5
Droit de douane	82,61	35,54	34,65	41,9	-2,5
Redevances Statistiques	7,61	2,74	2,61	34,3	-4,7
PCS UEMOA	0	2,78	2,7	-	-2,9
Autres	68,69	21,94	25,35	36,9	15,54
Dont PC CEDEAO	0	1,56	1,56	-	0
Taxes hydrocarbures	5,01	1,72	1,62	32,5	-5,2
Recettes totales brutes	304,71	123,33	123,52	40,5	0,1
Exo classique et intrants agricoles	42,59	22,83	6,89	16,2	-69,73
Recettes Totales Nettes	347,30	146,16	130,41	37,5	-10,8

Source : DGB, août 2010

## La Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)

Les recettes réalisées par la Direction Générale des Impôts et des Domaines au titre du premier semestre 2010 s'établissent à 131,7 milliards FCFA (dont les recettes MP3 pour un montant de 12,9 milliards FCFA), représentant 41,6% des prévisions annuelles qui s'élèvent à 316,6 milliards FCFA. Par rapport aux recettes de juin 2009, celles de juin 2010 sont en diminution de 4,4%, soit une baisse des recettes de 6,1 milliards FCFA. Cette régression est liée à l'application des nouvelles dispositions contenues dans les Lois de Finances 2008 et 2009 dont entre autres, la réduction du taux de l'impôt BIC de 38% à 25% et l'exonération de BIC accordée aux nouvelles entreprises au cours de leur première année d'exercice ; la réduction du taux de Versement Patronal sur Salaire (VPS) et du réajustement de celui de l'impôt Progressif sur les Traitements et Salaires (IPTs) et le tassement de la demande intérieure.

Sur cette base, les recettes des impôts ont été estimées à 256,7 milliards FCFA à fin décembre 2010, soit une régression de 3,5% par rapport à 2009 et un taux de réalisation de 81,1% des prévisions.

**Tableau 3 : Point de réalisation des recettes des Impôts au 30/06/2010 (en milliards FCFA)**

Rubriques	Prévisions 2010	Réalisation au		Taux de réalisation (%)	Glissement (%)
		30 juin 2009	30 juin 2010		
Impôts directs	121,2	60,1	57,5	47,4	-4,3
dont Impôts sur REV non salariaux	65,1	38,3	36,9	56,7	-3,7
Impôts sur Salaires	56,1	21,8	20,6	36,7	-5,4
Impôts indirects	195,4	77,7	74,2	38,0	-4,6
Taxes sur Biens et Services	145,5	54,2	55,5	38,1	2,5
Exonérations	35,0	17,5	12,9	36,9	-26,2
Recettes Totales Nettes	316,6	137,8	131,7	41,6	-4,4

Source : DGB, août 2010

## La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

Au 30 juin 2010, sur une prévision de 99,7 milliards FCFA, les recettes de la DGTCP ont été recouvrées à hauteur de 17,7 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 17,8% de l'objectif annuel. Comparée au niveau de recouvrement à la même période de 2009 qui est de 8,8 milliards FCFA, les recettes du Trésor ont plus que doublé. Cette hausse est due essentiellement à la forte mobilisation des recettes exceptionnelles qui ont dépassé les prévisions.

**Tableau 4: Point de réalisation des recettes de la DGTCP au 30/06/2010 (en milliards FCFA)**

Rubriques	Prévisions 2010	Réalisation au		Taux de réalisation (%)	Glissement (%)
		30 juin 2009	30 juin 2010		
Rev des entreprises et du Domaine	2,42	0,46	1,44	59,5	213,0
Droits et frais administratifs	2,87	1,41	1,51	52,6	7,1
Amendes et condamnations perçues	0,18	0,04	0,08	44,4	-55,6
Autres recettes non fiscales	87,28	1,59	3,27	3,7	105,7
Produits financiers	4,71	2,61	1,27	27,1	-51,3
Recettes exceptionnelles	2,24	2,07	10,15	453,1	390,3
<b>TOTAL</b>	<b>99,70</b>	<b>8,81</b>	<b>17,72</b>	<b>17,8</b>	<b>101,1</b>

Source : DGB, août 2010.

### Les autres recettes

Il s'agit essentiellement des recettes des autres Administrations, des recettes intérieures exceptionnelles et des ressources extérieures.

### Les recettes des autres Administrations

Il s'agit des recettes recouvrées par les Administrations telles que la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), le Fonds Routier (FR), le Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB) et les comptes spéciaux du Trésor. Au 30 juin 2010, ces recettes ont été recouvrées à hauteur de 10,4 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 24,6 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 42,4%. Par rapport à leur niveau de réalisation à fin juin 2009, les recettes des autres Administrations sont en hausse de 1,8%.

A fin juin 2010, les recettes de la CAA constituées essentiellement des prêts rétrocédés sont recouvrées à hauteur de 0,9 milliard FCFA sur une prévision de 4 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 22,1%. Comparées au taux de recouvrement de 9,1% à la même période en 2009, les recettes de la CAA ont enregistré une hausse de 0,5 milliard FCFA. Cette amélioration substantielle observée au niveau du taux de recouvrement des recettes n'a été possible que grâce aux divers recouvrements enregistrés auprès du PADME et de la SONEB.

Le montant cumulé des impayés au 30 juin 2010 est évalué à 43,8 milliards FCFA. Ce montant est détenu à 60,2%, soit un montant de 26,3 milliards FCFA, par Bénin Télécoms SA qui met actuellement en œuvre un plan de redressement qui l'affranchit momentanément du paiement de ses dettes en principal vis-à-vis de la CAA. Quant à la SBEE, elle bénéficie d'une annulation

partielle de ses dettes vis-à-vis de la CAA à hauteur de 14,1 milliards FCFA et ne fera face au solde de sa dette qu'à partir de janvier 2011.

Les réalisations du Fonds Routier s'élèvent au 30 juin 2010 à 1,7 milliard FCFA sur une prévision annuelle de 3,6 milliards FCFA. Ce niveau de mobilisation correspond à un taux de recouvrement de 46,4% contre 59,9% à la même période de l'année 2009.

Au 30 juin 2010, les recettes du Fonds National des Retraites du Bénin sont recouvrées à hauteur de 7,9 milliards FCFA, soit 46,3% de l'objectif annuel contre 48,9% en 2009 pour un montant mobilisé de 7,92 milliards FCFA. Eu égard au niveau moyen de réalisation de 50% attendu à cette date, le FNRB n'a pas atteint ses objectifs budgétaires en raison :

- de la non prise en charge du montant des ordres de recettes de 14% émis à l'encontre de l'Etat au titre de la validation des services auxiliaires et stagiaires et des diverses bonifications accordées aux APE et dont les ordres de recettes sont à la charge de l'Etat ;
- du prélèvement d'un montant maximum de 20% sur les arrérages de pension qui ne garantit pas le recouvrement immédiat des ordres de recettes.

### **Les recettes intérieures exceptionnelles**

Les recettes intérieures exceptionnelles sont composées essentiellement des cessions d'actifs et des ressources exceptionnelles de trésorerie. Pour une prévision de 148,1 milliards FCFA, les recettes exceptionnelles ont été mobilisées à fin juin 2010 à hauteur de 112,6 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 76%. Comparées à la même période de l'année 2009, où elles ont été mobilisées à hauteur de 17,7 milliards FCFA, les recettes exceptionnelles ont connu un accroissement de 534,9% en lien avec la cession de la part des participations de l'Etat dans le capital de la Continental Bank au groupe bancaire Nigérian UBA.

### **Les ressources extérieures**

Les ressources extérieures comprennent les prêts, les dons, les allègements de dettes et les aides budgétaires. Au 30 juin 2010, elles ont été mobilisées à hauteur de 45,9 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 248,3 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 18,5% contre 23,2% à la même période de l'année 2009. La mobilisation des ressources extérieures à fin juin 2010, a connu une baisse en valeur absolue de 29,3 milliards FCFA qui correspond à un taux de régression de 38,9%.



## **Les dépenses publiques**

L'exécution du Budget Général de l'Etat, gestion 2010, a été caractérisée par un niveau d'exécution de 422,1 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 1°191,1 milliards FCFA, soit un taux d'engagement de 35,4%. A la même période de l'année 2009, le taux d'engagement a été de 41,4% ; il en ressort en 2010 une régression de 6 points de pourcentage des engagements qui s'explique d'une part, par la prise de mesures de rationalisation des dépenses de fonctionnement en rapport avec le rythme de recouvrement des recettes et, d'autre part, par le retard enregistré dans l'exécution du Programme d'Investissement Public (PIP), gestion 2010, dû aux travaux d'assainissement du portefeuille des projets qui se sont déroulés jusqu'au mois de mai à la Présidence de la République.

En tenant du taux d'engagement des dépenses au premier semestre 2010 et de la reprise des recettes douanières, les dépenses totales sont estimées à 937,4 milliards FCFA, soit une hausse de 22,6% par rapport à 2009 et un taux d'engagement de 78,7%.

## **Les dépenses courantes**

Les dépenses courantes sont composées des dépenses de personnel, des dépenses de fonctionnement et des dépenses de transfert. Au premier semestre 2010, elles ont été engagées à hauteur de 244,4 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 531,1 milliards FCFA, soit un taux d'engagement de 46,0%. Comparé à la même période de l'année 2009, le montant des engagements de dépenses courantes est en baisse de 0,5%.

## **Les dépenses de personnel**

Au premier semestre 2010, l'engagement des dépenses de personnel s'est effectué à 126,9 milliards FCFA, soit un taux de 49,7% sur une prévision de 255,6 milliards FCFA. Par rapport à la même période de l'année 2009, le niveau d'engagement des dépenses de personnel est en hausse de 8,2%. Cette hausse observée s'explique notamment par le paiement des arriérés salariaux des exercices antérieurs et le remboursement des frais d'hospitalisation des évacués sanitaires. Les estimations des dépenses de personnel en fin décembre 2010 s'établissent à 255,1 milliards FCFA, soit un taux d'engagement de 99,8%.

## **Les dépenses de fonctionnement**

De janvier à juin 2010, les dépenses de fonctionnement engagées s'élèvent à 51,9 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 113,8 milliards FCFA, soit un taux d'engagement de 45,6% par rapport aux prévisions. Comparé à la même période de 2009, le niveau d'engagement des dépenses de fonctionnement a connu une baisse de 15,2%. A fin décembre, elles sont estimées à 112,2 milliards FCFA.

## **Les dépenses de transfert**

Les engagements de dépenses de transfert au 30 juin 2010 s'élèvent à 65,6 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 161,8 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 40,6%. Ce niveau d'engagement est en baisse de 2,3% par rapport à celui atteint au premier semestre 2009.

Les estimations à fin décembre 2010 indiquent que les dépenses de transfert seraient engagées à hauteur de 129,9 milliards FCFA, soit un taux de réalisation de 80,3%.

## **Les dépenses d'investissement**

A fin juin 2010, le montant des engagements des investissements publics a été de 75,6 milliards FCFA pour une prévision de 469,2 milliards, soit un taux d'engagement de 16,1%. En glissement annuel, le taux d'engagement des investissements publics est en baisse de 49,7%. Cette baisse est imputable d'une part, au retard qu'a connu la mise en place des crédits alloués au Programme d'Investissements Publics du fait des travaux d'assainissement des projets financés sur ressources intérieures qui se sont déroulés jusqu'au mois de mai à la Présidence de la République dans le seul but de conduire à terme des chantiers ouverts et non encore achevés, et d'autre part, au retard constaté dans l'obtention de l'avis de non-objection des bailleurs pour ce qui est des projets financés sur ressources extérieures.

Les estimations des dépenses d'investissement à fin décembre 2010 donnent 253,5 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 54% par rapport aux prévisions 2010. Les investissements financés sur ressources intérieures sont estimés à 94,5 milliards FCFA contre une prévision de 279,3 milliards FCFA. Il en est de même des investissements sur ressources extérieures (159 milliards FCFA) qui ont été estimés à 159 milliards FCFA.

**Tableau 5 : Point d'exécution des dépenses publiques au 30/06/2010 (en milliards FCFA)**

Rubriques	Prévision 2010	Réalisation au		Taux d'engagement (en %)	Glissement en %
		30-juin-09	30-juin-10		
<b>DEPENSES COURANTES</b>	531,11	245,64	244,4	46,0	-0,5
Dépenses de personnel	255,58	117,27	126,93	49,7	8,2
Réparties	194,27	75,94	88,73	45,7	16,8
Non réparties	61,31	41,33	38,21	62,3	-7,5
Dépenses de fonctionnement	113,78	61,18	51,86	45,6	-15,2
Achats de Biens et Services	91,75	55,4	42,84	46,7	52,0
Acquisitions et grosses réparations	22,03	5,78	9,02	40,9	56,1
Dépenses de transfert	161,75	67,18	65,61	40,6	-2,3
Subvention d'exploitation	41,62	13,94	22,01	52,8	57,9
Transferts Courants	120,13	53,24	43,60	36,3	-18,1
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	469,19	150,25	75,57	16,1	-49,7
Ressources intérieures	279,35	103,12	40,65	14,6	-60,6
Ressources extérieures	189,84	47,14	34,92	18,4	-25,9
<b>DETTE PUBLIQUE</b>	144,17	25,22	76,06	52,8	201,6
Intérieure	105,72	16,81	66,98	63,4	298,5
Extérieure	38,45	8,41	9,08	23,6	8,1
<b>BUDGETS AUTONOMES</b>	46,63	25,00	26,03	53,6	4,6
FNRB	35,83	15,74	16,81	46,9	6,8
Fonds Routier	9,00	8,52	8,46	94,0	-0,7
CAA (fonctionnement)	1,8	0,74	0,76	42,2	2,7
<b>TOTAL Général</b>	1191,1	446,1	422,06	35,4	-5,4

Source : DGB, juin 2010.

## La dette publique

Composée de la dette intérieure assurée par la BCEAO et de la dette extérieure gérée par la CAA, le taux d'exécution de la dette publique a atteint 76,1 milliards FCFA au premier semestre 2010, soit un taux d'exécution de 52,8%. Ce niveau d'exécution de la dette publique est en hausse de 201,6% par rapport au niveau atteint au premier semestre 2009. Cette situation est en lien avec le remboursement de la quasi-totalité des bons de Trésor arrivés à échéance le 20 avril 2010 et évalués à de 51 milliards FCFA.

## **Les dépenses des autres budgets**

Il s'agit des dépenses du Fonds National des Retraites du Bénin (FNRB), de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et du Fonds Routier (FR).

Les engagements du FNRB se chiffrent, au 30 juin 2010, à 16,8 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 35,8 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 46,9% contre 46,1% à la même période en 2009.

Les engagements effectués au titre des dépenses de fonctionnement de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) s'élèvent à 0,8 milliard FCFA sur une prévision annuelle de 1,8 milliard FCFA, soit un taux d'engagement de 42,2%. En glissement annuel, les engagements des dépenses de la CAA ont connu une hausse de 2,7%.

Au 30 juin 2010, les engagements de dépenses totales du Fonds Routier sont de 8,5 milliards FCFA sur une prévision annuelle de 9,0 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 94% contre 96,8% à la même période de 2009.

## **Le Programme d'Investissements Publics**

### **Réalisation par source de financement**

Les dépenses relatives au financement du Programme d'Investissements Publics (PIP) sur les ressources intérieures s'élèvent à 24,7 milliards FCFA sur une prévision de 279,3 milliards, soit un taux d'exécution de 8,8%. Ce taux a connu une baisse de 13,4 points de pourcentage par rapport à celui du premier semestre 2009.

Concernant les ressources extérieures, leur contribution au financement du PIP à fin juin 2010 est de 28,2 milliards FCFA, par rapport à la dotation totale de 189,8 milliards. Le taux d'exécution est de 14,8%, contre 27,8% à la même période en 2009, équivalent à une consommation de 62,0 milliards FCFA sur une prévision de 222,4 milliards FCFA. La consommation des crédits sur ressources extérieures en 2010 a baissé d'environ 13,0 points par rapport à celle enregistrée à la même période en 2009.

Les prêts ont été mobilisés à hauteur de 23,2 milliards FCFA sur une prévision de 105,6 milliards, soit un taux de réalisation de 22%.

Quant aux dons, ils ont été engagés à hauteur de 5,0 milliards FCFA pour une prévision de 84,3 milliards, ce qui représente un taux de réalisation de 6%.

**Tableau 6 : Bilan du PIP au 31 mars 2010 par source de financement (en milliards FCFA)**

Rubriques	Prévision 2010	Réalisation au		Taux de réalisation (en %)	Glissement en %
		30-juin-09	30-juin -10		
<b>BUDGET NATIONAL</b>	279,35	59,27	24,72	8,85	-58,29
- BN CPT	74,21	25	9,51	12,81	-61,96
- BN EXC	199,49	32,05	15,10	7,57	-52,89
- TEED/TTE	0,80	0,15	0,11	13,75	-26,67
- Portefeuille	4,85	2,07	0	0	0
- Aide Budgétaire	0	0	0	-	-
Autofinancement	0	0	0	-	-
Collectivités Locales	0	0	0	-	-
<b>SOURCES INTERIEURES</b>	279,35	59,27	24,72	8,85	58,29
Prêts	105,59	34,00	23,21	21,98	-25,13
Dons	84,25	28,01	5,03	5,97	-82,04
<b>SOURCES EXTERIEURES</b>	189,84	62,01	28,24	14,87	-54,46
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>469,19</b>	<b>121,28</b>	<b>52,96</b>	<b>11,29</b>	<b>-56,33</b>

Source : MPDEPP-CAG/DGSP, sept 2010

### Réalisation par secteur d'activité

La consommation de crédits dans le secteur productif s'élève à 22,9 milliards FCFA à fin juin 2010. Ce niveau de réalisation correspond à 8,6% des prévisions annuelles contre 24,3% sur la même période en 2009, soit une baisse de 15,8 points de pourcentage correspondant à un montant de 35,1 milliards FCFA. En glissement annuel la régression est de 60,5%.

En ce qui concerne les secteurs sociaux, les dépenses effectuées se chiffrent à 25,3 milliards sur une prévision de 150,2 milliards, ce qui représente un taux de réalisation de 16,8%. On note une baisse de performance dans l'exécution des dépenses allouées au secteur social. Néanmoins les dépenses allouées au sous compte « Habitat » ont connu un accroissement en glissement annuel de 11,4%.

Au niveau du secteur Administration (Gouvernance), sur une prévision de 52,5 milliards FCFA, il a été dépensé 4,8 milliards FCFA, soit 9,2% de taux de réalisation. Comparées à la même période de l'année précédente, ces dépenses ont connu une régression de 82,3%.

**Tableau 7 : Bilan du PIP au 31 mars 2010 par secteur d'activité (en milliards FCFA)**

Secteur	Prévisions 2010	Réalisation au		Taux de réalisation (%)	Glissement (en %)
		30 juin 2009	30 juin 2010		
Secteur rural	36,01	22,42	2,95	8,19	-86,84
Industrie, commerce et services, artisanat et tourisme	21,69	6,82	1,02	46,56	-85,04
Eau et électricité	57,07	12,53	4,96	8,69	-60,42
Infrastructures	151,71	16,18	13,93	9,18	-13,91
Total secteurs productifs	266,49	57,95	22,87	8,58	-60,53
Santé	30,56	6,58	2,38	7,79	-63,83
Education	34,83	9,29	8,15	23,40	-12,27
Habitat	51,44	9,06	10,09	19,62	11,37
Environnement	10,59	4,43	3,05	28,80	-31,15
Autres secteurs sociaux	22,82	6,77	1,63	7,14	-75,92
Total secteurs sociaux	150,24	36,13	25,30	16,84	-29,97
Administration (souveraineté)	52,46	27,2	4,81	9,17	-82,32
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>469,19</b>	<b>121,28</b>	<b>52,96</b>	<b>11,29</b>	<b>-56,33</b>

Source: MPDEPP-CAG/DGSP, sept 2010

## CHAPITRE 3 : PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR 2011

### 1. Environnement économique mondial

La reprise économique mondiale se poursuit, même si elle demeure cependant dans l'ensemble fragile. Dans les pays émergents, l'activité économique connaît un redémarrage dynamique et vigoureux. Aux États-Unis, la demande intérieure est principalement soutenue par les mesures de relance. La zone euro, quant à elle, sort de la récession plus lentement.

#### Etats Unis

Aux Etats-Unis, le redressement induit par les plans de relance budgétaire et monétaire se poursuit en liaison avec la reconstitution des stocks. Par ailleurs, la demande intérieure reste vigoureuse, et son accélération permettra de booster la croissance. Une demande étrangère en progression permet de stimuler l'investissement productif, les entreprises étant dans une situation financière saine. En somme, l'économie américaine remonterait graduellement vers une croissance de 2,2% en 2011.

Dans ces conditions, l'augmentation du niveau général des prix a une tendance baissière avec le maintien d'un chômage entre 9 et 10% et une croissance sous le potentiel. Le niveau de l'inflation, en l'absence de forte progression des prix des matières premières, resterait entre 1% et 1,5% d'ici à fin 2010 puis passerait sous 1% en 2011.

#### Zone euro

La reprise sera graduelle et inégale en zone euro. Le taux de croissance de l'ensemble de la zone devrait être de 1,5% en 2011 contre 1,7% en 2010. Cette reprise a été favorisée par la reconstitution des stocks, la normalisation du commerce international et les mesures de relance. Cependant, les investissements sont entravés par les excédents de capacités et les pénuries de crédit. Quant à la consommation, elle demeure le moteur de la croissance européenne mais le niveau de cette consommation est tempéré par la hausse du chômage. En Allemagne, qui joue le rôle de locomotive de la zone euro, et en France, la reprise sera modérée.

Le taux d'inflation devrait rester globalement modéré en 2011, à la faveur de faibles tensions d'origine interne sur les prix. La croissance du niveau général des prix devrait ressortir à 1,5% contre 1,6% en 2010.

## **Japon**

L'économie nipponne devrait connaître, hors nouveau choc, une croissance de près de 1,5% en 2011 contre 2,8% en 2010, tout en restant fragile. En effet, la demande extérieure, en particulier asiatique, moteur de la croissance au Japon en 2010, a dépassé les prévisions. Cette reprise sera, cependant, tempérée en 2011 lorsque les mesures de relance budgétaire seront progressivement supprimées. La demande intérieure viendra en soutien en 2011 grâce à la reprise de l'investissement en biens d'équipement et à une légère progression des dépenses de consommation des ménages, dans un contexte d'amélioration très progressive de la situation de l'emploi.

Du côté des prix, la déflation resterait durablement en place au Japon en ligne avec la résorption des excès de capacité sur les marchés des biens et de l'emploi. Le niveau d'inflation restera autour de -1% d'ici fin 2010 et reviendra à -0,3% en 2011.

## **Royaume uni**

L'économie britannique est sortie plus difficilement de la récession que les autres pays développés. Les indicateurs du premier trimestre 2010 reflètent les répercussions du mauvais temps en janvier et l'augmentation de la TVA qui a entraîné les pertes de pouvoir d'achat des ménages. Mais, l'activité économique semble repartir au deuxième trimestre 2010, avec une tendance qui devrait se confirmer au second semestre de l'année. Quant à 2011, même si les effets des mesures d'austérité budgétaires vont contenir le PIB, le taux de croissance attendu est de 2,0%.

Le taux d'inflation est resté élevé au Royaume Uni et les perspectives demeurent pessimistes. On peut s'attendre à ce que la dépréciation de la livre sterling face au dollar et à l'euro soutienne l'inflation. Les perspectives montrent que le taux d'inflation relevé à 3% à fin juin devrait connaître un ralentissement à 2,5% en 2011.

## **Les pays émergents d'Asie**

Le redémarrage des économies émergentes demeure vigoureux et s'est raffermi durant le premier semestre 2010, en dépit d'un regain de tensions sur les marchés financiers internationaux. La croissance est soutenue par un dynamisme constant des exportations et une forte demande intérieure.



**En Chine**, le fort rebond de l'économie entamé depuis le début l'année 2010 se poursuit en liaison avec le dynamisme des exportations et une solide demande intérieure. La croissance devrait ressortir à 10,5% en 2010, avant de connaître un léger ralentissement en 2011 pour s'établir à 9,6%, lorsque de nouvelles mesures seront prises pour freiner la croissance du crédit et assurer la stabilité financière.

Par ailleurs, aucun risque du côté de l'inflation ne se pointe à l'horizon du fait des surcapacités persistantes dans l'économie et d'un réservoir important de main d'œuvre. La bulle immobilière est aussi sous contrôle. Au total, en absence de forte progression des prix du pétrole et des matières premières agricoles, le niveau général des prix resterait entre 2% et 3%.

**En Inde**, l'économie bénéficie des solides résultats des entreprises et des conditions de financement très favorables qui stimuleront l'investissement. La croissance devrait ressortir à 8,4% en 2011 contre 9,4% en 2010.

### **En Afrique subsaharienne**

La perspective de la reprise dans la plupart des pays semble aujourd'hui beaucoup plus assurée et ce, en raison de la reprise de l'économie mondiale, qui implique la reprise de la demande extérieure. Les projections indiquent que la croissance s'accélénera pour atteindre 5,5% en 2011, en bénéficiant de l'amélioration de la conjoncture économique mondiale, qui devrait se poursuivre. Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives tiennent à la possibilité que la reprise mondiale s'interrompe ainsi que, sur le plan intérieur, à l'instabilité politique ou à la détérioration des systèmes financiers dans certains pays.

L'inflation qui est descendu à un chiffre en 2010, devrait continuer de baisser pour ressortir à environ 7% en 2011

**Au Nigeria**, la reprise a été favorisée par la performance relativement solide des secteurs agricoles ainsi que par l'effet conjugué des dépenses publiques et des mesures de relance. Huitième pays exportateurs du pétrole au monde, une flambée plus forte des prix de l'énergie serait bénéfique pour la croissance nigériane. Par ailleurs, les perspectives de croissance à moyen et à long termes dépendent de certains facteurs dont notamment le développement des infrastructures, la maîtrise des troubles persistants dans le delta du Niger, le fléchissement des cours pétroliers, l'élargissement des sources de croissance, la gestion fructueuse des problèmes

des banques jugées en difficulté. De ce fait, le Nigeria connaîtrait une croissance de 7,4% en 2011 tout comme en 2010 selon le FMI.

Les pressions inflationnistes devraient persister en 2010 en raison de la dépréciation de la naira par rapport à l'euro. Le taux d'inflation ressortirait à 11,9% en 2010 et à 9,8% en 2011.

### **Au sein de l'UEMOA**

Le taux de croissance de l'Union ressortirait à environ 4% en 2010 et on pourrait s'attendre à mieux en 2011. Les indicateurs conjoncturels sont favorables à production vivrière, à la production minière, ainsi qu'à l'activité dans le secteur des Bâtiments et Travaux Publics. Les principaux facteurs de risque qui pèsent sur les perspectives macroéconomiques de l'Union sont liés à la faiblesse de l'impact que la reprise économique dans les pays industrialisés (particulièrement la demande extérieure) et aux évolutions des flux financiers en direction des Etats membres.

## **2. Perspectives pour les différents marchés**

En 2010, les cours des matières premières poursuivraient leur hausse notamment en raison de l'accroissement de la demande asiatique.

### **Le pétrole**

L'Agence internationale de l'énergie (AIEA) prévoit des cours pétroliers en moyenne à 83 dollars en 2011 contre 79 dollars en 2010. De son côté, la Banque Mondiale table sur des cours entre 75 et 78 dollars en 2010 et 2011. Toutefois, d'énormes incertitudes entourent les prévisions des prix de pétrole, notamment celles relatives à la reprise économique, au taux de change, à l'attitude des pays de l'OPEP à exporter le produit, au comportement des marchés financiers et au contexte géopolitique.

### **Le coton**

Le redressement de l'utilisation industrielle mondiale du coton devrait se poursuivre en 2010/2011, progressant de 2% pour s'afficher à 24,9 millions de tonnes, soutenu par l'amélioration progressive de la croissance économique mondiale, mais limitée par les prix élevés et le ralentissement de « l'effet de restockage ».

Pour la campagne 2010/2011 Le Comité Consultatif International du Coton (CCIC) table sur une progression de 12 % des prix.

S'agissant de la production totale de coton en 2010, elle devrait atteindre 25 millions de tonnes, en hausse de 14% par rapport à la saison précédente.

Par ailleurs, La consommation mondiale devrait croître de 2 % en fin de l'année 2010. Elle se situerait autour de 24,8 millions de tonnes selon les experts de l'AFD. Offre et demande pourraient s'équilibrer à l'issue de la campagne selon ces mêmes experts. Avec 9,6 millions de tonnes, les stocks n'évolueraient pas de manière sensible par rapport à leur niveau de 2009.

### **Le riz**

En 2010, les experts du Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, prévoient une progression de 4,7% du commerce mondial passant de 29,7 Mt<sup>5</sup> en 2009 à 31,3 Mt en 2010. Ceci, grâce notamment aux réserves exportables de la Thaïlande et du Vietnam et de l'accroissement de la demande dans certains pays importateurs du riz.

Selon ces mêmes experts, la production mondiale du riz devrait s'afficher à 472,0 Mt contre 455,5 Mt en 2009, soit une augmentation de 3,6%. Cette reprise tient pour l'essentiel à l'amélioration de la production indienne qui devrait retrouver son niveau de production de 2008. Dans le reste du monde, les perspectives seraient favorables grâce à des bonnes conditions climatiques.

Du côté des exportateurs, l'offre devrait être suffisante, malgré les restrictions à l'exportation encore en vigueur en Inde, mais qui tendent à s'assouplir. Quant aux stocks mondiaux, ils devraient progresser une nouvelle fois à 125,3 Mt.

### **3. Perspectives économiques béninoises**

Les grandes orientations de la politique économique pour 2011 s'inscrivent dans le cadre de la vision Bénin 2025, Alafia : « **Le Bénin est, en 2025, un pays-phare, un pays bien gouverné, uni et de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et de bien-être social** ».

---

<sup>5</sup> Million de tonnes

Cette vision est déclinée en Orientations Stratégiques de Développement (OSD) qui sont au nombre de six (6) à savoir : i) Reconstruire une Administration au service du Développement ; ii) Assainir le cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité ; iii) Promouvoir le renouveau économique ; iv) Développer les infrastructures économiques et sociales ; v) Renforcer le capital humain ; vi) Assurer le développement équilibré et durable de l'espace national à travers le développement à la base.

La mise en œuvre des OSD se poursuivra à travers la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté 2011-2015 (SCRP 3) assortie d'un Programme d'Actions Prioritaires (PAP). La SCRP est en effet le cadre fédérateur et intégrateur des politiques sectorielles pour l'opérationnalisation des OSD.

Tout en se reposant sur la vision Bénin 2025 et les OSD, la SCRP 3 s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2025 pour une économie émergente. Cette agenda est construit autour de cinq piliers de développement qui sont : i) le pilier central : Transport, Commerce et Services logistiques ; ii) le pilier Coton-Textile ; iii) le pilier Agroalimentaire ; iv) le pilier BTP et Matériaux de construction incluant le bois ; v) le pilier Culture, Tourisme et Artisanat.

L'objectif fondamental de la SCRP 3 est d'atteindre une croissance pro-pauvre, c'est-à-dire une croissance au profit des plus pauvres à travers la création d'emplois durables. Elle est bâtie autour de cinq (5) principaux axes intégrés émanant des OSD. Il s'agit de : a) l'accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie ; b) le développement des infrastructures ; c) le renforcement du capital humain ; d) le renforcement de la qualité de la gouvernance ; e) le développement équilibré et durable de l'espace national.

L'opérationnalisation de la SCRP va se reposer sur deux principaux instruments de programmation : le Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et les Plans de Développement Communaux (PDC). Le PAP retrace tous les investissements et actions prioritaires qui découlent des axes opérationnels de la stratégie. Il est la traduction de la SCRP en termes de projets et programmes. Il est en parfaite cohérence avec le Programme d'Investissements Publics (PIP) et vient renforcer les budgets programmes de chaque secteur. Il sert de lien d'une part entre la SCRP et les Budgets programme et d'autre part entre la stratégie et le Budget annuel de l'Etat qui constitue le principal instrument de mise en œuvre de la stratégie.

Dans ce cadre, la politique économique pour 2011 devrait s'inscrire dans la démarche logique identifiée par le Gouvernement pour construire le Bénin émergent. En effet, au cours de l'année 2007 considérée comme une année de transition, le Gouvernement s'est évertué à regagner la confiance des opérateurs privés, en particulier par l'apurement des arriérés intérieurs, et à renforcer le cadre macroéconomique (accélération de la croissance, assainissement des finances publiques, etc.).

Après l'année de transition, il a été question de créer les conditions propices à l'essor économique du pays. Dans ce cadre, la première étape a consisté à engager les réformes structurelles. C'est à ce titre que l'année 2008 a été considérée comme l'année des réformes. Ainsi, des réformes structurelles ont été identifiées et engagées : réforme des entreprises publiques, réforme de l'Administration, etc.

Suite à l'engagement des réformes structurelles, l'étape suivante devrait concerner la mise en place des fondations de l'émergence. Les fondations identifiées pour l'émergence sont au nombre de quatre. Il s'agit de : i) la mise en place d'un environnement des affaires de classe internationale ; ii) le renforcement des infrastructures économique de base ; iii) la réforme et la modernisation de l'Etat ; iv) l'aménagement du territoire.

Dans ce cadre, l'année 2009 a été consacrée à l'accélération de la dynamisation du secteur privé. Par le biais de son budget général, l'Etat a entrepris la mise en place d'un dispositif fiscal favorable à la création d'un environnement des affaires de classe internationale.

Dans la logique de consolider les acquis du secteur privé et créer un cadre propice à l'émergence de ses activités le Gouvernement a décidé d'accorder en 2010 la priorité au renforcement des infrastructures de base. Pour 2011, la politique économique proposée s'inscrit dans la poursuite de celle mise en œuvre en 2010. Elle sera orientée vers **le renforcement des infrastructures de base et la promotion du développement à la base.**

Sur la base de ces orientations de politique économique et de l'évolution probable de la conjoncture économique, les objectifs de la politique économique pour 2011 sont :

- un taux de croissance de 3,5% contre 2,8% en 2010 et 2,7% en 2009 ;
- un taux d'inflation de 2,8%, compatible avec la norme de l'UEMOA de 3% ;
- un déficit courant de la balance des paiements hors dons de l'ordre de 8,1% contre 8,3%

en 2010 ;

L'objectif de croissance économique pour 2011 se fonde entre autres, sur :

- l'amélioration de la productivité de l'agriculture en liaison avec l'approvisionnement des producteurs en semences végétales, de géniteurs à haut rendement et la facilitation de l'accès aux intrants agricoles végétaux, animaux et halieutiques ;
- la poursuite et l'intensification de la mécanisation des opérations agricoles ;
- l'intensification de la mise en place des aménagements hydro agricoles et des mécanismes de leur gestion durable ;
- le développement de l'irrigation ;
- l'utilisation à pleine capacité de la centrale des turbines à gaz de Maria Gléta ;
- l'amélioration de l'activité des usines d'égrenage de coton et de la transformation artisanale des produits vivriers en réponse à la hausse attendue de la production agricole en 2010 ;
- la poursuite de la dynamisation du secteur des BTP à travers la densification de la politique des grands travaux (la rénovation et la densification du réseau routier reconstruction en 2 x 2 voies du tronçon Godomey-Pahou ; réhabilitation de la route Pahou-Ouidah-Hillacondji; Aménagement et de bitumage des routes: N'dali-Nikki-Chicandou-Frontière Nigéria ; Ouidah-Allada et Pahou-Tori,; le bitumage de la route Kandi Ségbana ; l'aménagement de la route Djougou Ouaké- frontière Togo ; la poursuite de la modernisation de l'aéroport et des aérodromes; la réhabilitation, modernisation et extension du réseau ferroviaire ; la poursuite et l'extension à l'ensemble du territoire national de la politique des logements économiques ; etc.)

#### **4. Principales réformes structurelles pour 2011**

En 2011, les principales réformes structurelles viseront entre autres, l'amélioration de la gestion budgétaire, l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de l'environnement des affaires.

##### **4.1. Réformes budgétaires et comptables**

Les réformes budgétaires et comptables à mettre en œuvre en 2011 ont principalement pour objectifs :

- l'amélioration des performances du Trésor à travers l'informatisation des recettes perceptions, la poursuite du déploiement progiciel ASTER et la gestion des archives ;
- l'harmonisation des législations et des procédures budgétaires dans le cadre de l'UEMOA en vue d'assurer une bonne gestion des finances publiques. Dans cette perspective, il sera procédé à : la révision de la loi organique relative aux lois de finances pour l'adapter à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) ; la révision de la Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE) pour tenir compte de la GAR et des normes internationales (classification fonctionnelle) ; la révision du Plan Comptable de l'Etat (PCE) ; la révision du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) au sein de l'UEMOA ; l'exhaustivité du budget en termes de flux d'aides extérieures au Bénin afin de permettre aux autorités politiques et administratives de prendre des décisions permanentes de gestion ; la révision de la nomenclature des pièces justificatives pour permettre aux acteurs de la chaîne des dépenses de monter de bons dossiers afin de réduire les rejets qui pourraient empêcher une bonne consommation des crédits de quoi favoriser l'atteinte des résultats ; la révision du manuel de procédures d'exécution des dépenses publiques en usage pour tenir compte des nouvelles données telles que la révision du code des marchés publics ;
- la description d'un nouveau circuit de la dépense publique adapté à la GAR. Il est envisagé de mettre en chantier à partir de 2011, la description d'un manuel de procédures d'exécution des dépenses pour tenir compte de la révision de la Loi Organique relative aux lois de Finances (LOLF), la Nomenclature Budgétaire de l'Etat (NBE) ;
- La consolidation de l'informatisation des pensions à travers l'amélioration des logiciels dénommés Système Intégré des Cotisations et des Pensions (SICOPE) et Système de Gestion des Ordres de Recette (GESTOR). Ce qui devra aboutir à la liquidation automatique des dossiers de pension ; au paiement des pensions par bulletins informatisés ; au suivi automatique des cotisations ; à la réalisation des cartes de pension en lieu et place des livrets.
- L'adoption en conseil des ministres d'une stratégie globale pour la réforme de la fonction publiques. Cette mesure vise à limiter l'expansion de la masse salariale et maintenir l'espace budgétaire pour les investissements et les dépenses.
- La présentation à l'Assemblée Nationale d'un projet de loi régissant les pensions basé sur le rapport final de l'audit actuariel du FNRB. L'objectif de cette mesure est de contenir l'impact du déficit du FNRB sur les finances publiques par le renforcement de sa viabilité financière.

## **4.2. Réforme des entreprises publiques**

La réforme des entreprises, engagée depuis 2006, visent entre autres la restructuration des entreprises et l'ouverture de leur capital au secteur privé afin d'améliorer leur compétitivité et le cadre des affaires. A cet effet, il sera procédé en 2011 :

- à l'adoption en conseil des ministres d'un cadre réglementaire régissant le secteur de l'énergie qui consacrera l'ouverture aux privés de la distribution électrique, la mise en place d'une autorité de régulation et d'un système qui garantira la transparence dans le mécanisme de détermination des tarifs de l'électricité ;
- à la mise en concession de l'OCBN dans le but d'améliorer la compétitivité de l'économie béninoise en désengorgeant le port, de favoriser l'émergence de ports secs et de faciliter le transit vers les pays de l'hinterland ;
- à la privatisation de Bénin Télécoms afin d'améliorer ses performances.

## **4.3. Réformes fiscales**

Les principales réformes fiscales portent sur la poursuite de l'élargissement des assiettes et de recouvrement des impôts par la généralisation de l'identifiant fiscal unique (IFU) ; le renforcement du partenariat entre le secteur privé et l'administration en vue d'améliorer le climat de confiance ; l'amélioration des procédures d'établissement du titre foncier et de la gestion des impôts pour des délais et coût réduits et la mise en œuvre de l'intégration et de la fédération de tous les agents du port de Cotonou dans le Guichet unique.



## CHAPITRE 4 : ACTIONS BUDGETAIRES ET FISCALES POUR 2011

### 1. Les grandes options du projet de Loi de Finances, gestion 2011

En dépit de la reprise de l'activité économique mondiale constatée au premier semestre 2010, l'activité économique nationale connaît un ralentissement imputable principalement au démarrage tardif dans l'exécution du PIP. Malgré cette contre performance, les principales options du présent projet de budget restent conformes à l'objectif du Gouvernement de faire de l'économie béninoise, une économie à croissance forte et soutenue.

Conformément aux orientations retenues, le projet de budget 2011 prévoit un déficit global (base ordonnancement) de 5,8% du PIB, un solde budgétaire de base déficitaire représentant 0,9% du PIB, amenant ainsi le Bénin à ne pas respecter le principal critère budgétaire du Pacte de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité auquel adhèrent les Etats membres de l'UEMOA.

Ces objectifs seront soutenus par des mesures économiques, sociales et fiscales.

### 2. Les mesures économiques, fiscales et sociales du projet de Budget Général de l'Etat, gestion 2011

Les nouvelles mesures contenues dans la Loi de Finances 2011 visent entre autres, à :

- corriger les lacunes constatées dans l'application des mesures prises au cours des années antérieures ;
- rechercher l'équité en matière fiscale ;
- promouvoir les infrastructures de base, l'industrie, le commerce et les nouvelles technologies de communication ;
- favoriser le développement durable et équilibré de l'espace national.

Ainsi, en 2011, les nouvelles mesures porteront essentiellement sur les mesures économiques et fiscales.

#### 2.1. Les mesures économiques

Les mesures économiques contenues dans le projet de budget 2011 s'inscrivent dans la ligne droite de l'orientation économique pour 2011 à savoir le renforcement des infrastructures de base

et la promotion du développement à la base. Dans ce cadre, plusieurs infrastructures routières et portuaires seront réalisées. Il y aura également la poursuite de la mise en œuvre des actions contenues dans le Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole. Au nombre des actions identifiées, on peut citer :

❖ **Dans le domaine agricole**

- amélioration de la productivité de l'agriculture en liaison avec l'approvisionnement des producteurs en semences végétales, de géniteurs à haut rendement et la facilitation de l'accès aux intrants agricoles végétaux, animaux et halieutiques ;
- poursuite de la mécanisation des opérations agricoles ;
- intensification de la mise en place des aménagements hydro agricoles et des mécanismes de leur gestion durable.

❖ **Dans le domaine des infrastructures**

- rénovation et densification du réseau routier reconstruction en 2 x 2 voies du tronçon Godomey-Pahou ;
- réhabilitation de la route Pahou-Ouidah-Hillacondji ;
- aménagement et bitumage des routes : N'dali-Nikki – Chicandou – frontière Nigéria, Kandi – Ségbana, Djougou – Ouaké – frontière Togo, Ouidah – Allada, Pahou – Tori,
- poursuite de la modernisation de l'aéroport et des aérodromes ;
- réhabilitation du réseau ferroviaire ;
- poursuite de la politique des logements économiques.

## **2.2. Les mesures sociales**

Les mesures sociales seront orientées vers le renforcement des mesures prises en 2010, notamment en matière d'accès des populations à la santé et à l'éducation.

## 2.3. Les mesures fiscales

### 2.3.1. Les mesures de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI)

Les mesures proposées par la DGDDI comportent aussi bien des mesures reconduites que des mesures nouvelles.

#### ❖ Mesures reconduites

- **Exonération des droits et taxes de douanes sur le matériel informatique**

Les articles 2 et 3 de la Loi de Finances, gestion 2010, consacrent la reconduction de l'exonération antérieure sur les matériels informatiques.

Cette mesure, instaurée depuis la Loi de Finances, gestion 2000, vise à promouvoir au Bénin les nouvelles technologies de l'information et l'utilisation des ordinateurs, vecteur du développement des entreprises.

L'adoption de cette mesure a favorisé l'accès des entreprises béninoises aux nouvelles technologies de l'information et a contribué considérablement à l'adoption par elles des ordinateurs comme des outils efficaces de gestion. Elle a également facilité la tenue, par de nombreuses entreprises, d'une comptabilité aisément exploitable par les services fiscaux. La mesure est encore reconduite eu égard à ses effets bénéfiques sur le développement des entreprises.

- **Exonération des droits et taxes de douanes sur les minibus, autocars et autobus.**

L'article 4 de la Loi de Finances, gestion 2010, a reconduit pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2010, le régime fiscal antérieur d'exonération des autobus, minibus et autocars.

Cette mesure, instaurée depuis la Loi de Finances, gestion 2000, vise à promouvoir au Bénin le transport en commun et à décourager la pratique des taxis motos, véritable vecteur de la pollution atmosphérique, de l'exode rural et de la baisse de la production agricole.

L'adoption de cette mesure n'a malheureusement pas permis d'avoir les résultats escomptés. Cependant, la mesure mérite d'être reconduite et son efficacité s'en trouverait améliorée par l'adoption des actions dont notamment l'amélioration du réseau routier et la bonification par l'Etat des taux d'intérêt des crédits bancaires pour l'achat des autobus neufs.

- **Exonération des droits et taxes de douane sur les équipements des stations services.**

Les dispositions des articles 5 et 6 de l'ordonnance n°2010-01 du 1er janvier 2010 portant Loi de Finances, gestion 2010, ont élargi le régime d'exonération aux équipements neufs importés et destinés à la rénovation des stations services, des stations trottoir et des cuves à pétrole et gas-oil sans préciser que ces équipements restent assujettis aux droits et taxes tels que le Prélèvement Communautaire de solidarité (PCS) et le Prélèvement Communautaire (PC). La mesure a été reconduite pour corriger cette lacune.

#### ❖ **Mesures nouvelles**

- **Relèvement du taux de la Redevance Informatique.**

La Redevance Informatique a été instituée en République du Bénin par l'article 16 de l'Ordonnance n°2000-001 du 2 janvier 2000 portant Loi de Finances pour la gestion 2000 pour faire face aux charges liées à l'exploitation du SYDONIA ainsi qu'à son extension aux unités douanières non informatisées. L'article 17 de ladite ordonnance fixe le taux de la redevance informatique à deux mille (2 000) francs CFA par déclaration. Cette taxe, est applicable à toute importation de marchandises déclarée sous un régime suspensif des droits et taxes. Aussi s'applique-t-elle à l'exportation et à la réexportation de toutes marchandises.

Face à ces charges énumérées ci-dessus devenant de plus en plus croissantes du fait de l'augmentation du flux des activités de dédouanement, il importe de procéder à une augmentation de cette taxe. Par conséquent, cette taxe est relevée à cinq mille (5 000) francs CFA par déclaration quelque soit les régimes, et ce conformément à la pratique dans la plupart des Etats de l'UEMOA.

#### **2.3.2. Les mesures de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID)**

- **Réforme des impôts sur le revenu**

Cette réforme implique : (i) le réaménagement induit par la nouvelle codification de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés ; (ii) l'institution des dispositions communes aux contrôles et aux sanctions applicables en matière d'impôt sur le revenu, de la TVA et des autres impôts directs et indirects des titres I et II du CGI ; (iii) la transposition dans la loi de certaines disposition du décret n°2006-201 du 8 mai 2006 portant création d'un numéro d'identifiant fiscal unique et d'un répertoire national des personnes, institutions et associations ;

(iv) la demande d'une autorisation à l'Assemblée Nationale en vue de procéder à la mise à jour et à la refonte du CGI.

La réforme de la fiscalité personnelle a pour objectif de poursuivre la modernisation de la législation fiscale dans le but d'en faire une source appréciable de recettes pour l'État tout en équilibrant la répartition de la charge fiscale selon la faculté contributive des contribuables.

En outre, elle permet de corriger cette double taxation du revenu et d'harmoniser les règles de taxation de tous les revenus, aussi bien du point de vue des personnes imposables que des revenus taxables.

Initiée depuis 2005, la réforme des impôts sur le revenu a déjà entraîné dans un premier temps les corrections de certaines incohérences identifiées à travers des Lois de Finances pour les gestions 2007, 2008 et 2009. La seconde étape vise l'institution d'un impôt unique sur le revenu des personnes physiques. Elle consiste à regrouper et à soumettre l'ensemble des revenus d'une personne physique sous une cote unique, à un barème progressif. La détermination des revenus nets catégoriels avant la « globalisation », reste soumise aux règles actuellement en vigueur, avec toutefois, quelques aménagements pour moderniser notre système.

- **Modification des dispositions de l'article 246 nouveau paragraphe 4 du CGI afin de garantir la neutralité de la TVA béninoise.**

Cette modification a pour but de garantir la neutralité totale de la TVA béninoise, critère d'une bonne gestion dudit impôt, en procédant au remboursement de crédit de TVA à concurrence de 75%, dès réception des demandes de remboursement. En effet, l'expérience a montré que le délai observé souvent pour aboutir à la délivrance du certificat de détaxe dépasse plus de deux mois, compte tenu des contraintes administratives. Aussi, une étude sur les dossiers de remboursement de la TVA introduits par les contribuables, a-t-elle révélé qu'environ 10% des TVA déductibles sont rejetées.

- **Modification des dispositions de l'article 525 du CGI afin de le rendre conforme aux réalités économiques.**

Les montants précédemment exigés des requérants pour recherches et délivrances des actes visés dans l'article 325 du CGI, sont largement en dessous des réalités du moment. La

modification vise à rehausser le montant minimum de droits à la mesure des réalités économiques.

- **Modification des dispositions de l'article 1084-14 nouveau du CGI relatif au paiement de la Taxe Professionnelle Unique (TPU).**

L'article 1084-14 nouveau prévoit le paiement de la TPU sur la base de versement d'acomptes provisionnels et stipule dans son deuxième alinéa que les entreprises en création doivent payer la TPU en totalité. Or, l'article 1084-10 exonère les entreprises nouvelles de cette taxe. La modification intervient pour supprimer cet alinéa.

- **Modification des dispositions des articles 409 bis, 549 bis et création de l'article 540 bis du CGI en vue de supprimer la perception des frais d'enregistrement des entreprises en création.**

Dans son effort d'améliorer le climat des affaires en général et de s'assurer d'un meilleur classement du Bénin dans le rapport « DOING BUSINESS » 2011 en particulier, le Conseil des Ministres, par relevé N°16 des décisions prises en sa séance du mercredi 21 avril 2010, a instruit le Ministre de l'Economie et des Finances aux fins de « prendre les dispositions pour la suppression de la perception des frais d'enregistrement des statuts des entreprises sociétaires d'un montant de six (6 000) FCFA actuellement. Eu égard à ce qui précède, les entreprises en création n'auront plus à payer de droit d'enregistrement sur leur acte de formation.

- **Modification de l'article 11 de l'ordonnance n°2010-01 du 1er janvier 2010 portant Loi de Finances pour la gestion 2010 en vue de valider les articles 19, 196, 212 et 1011 annexe 1 et 1084-10 du Code Général des Impôts.**

Les dispositions introduites aux articles 19, 196, 212 et 1011 annexe 1 et 1084-10 du Code Général des Impôts visant à exonérer les entreprises nouvelles au titre de leur première année d'activité donnent lieu à des interprétations diverses, soit sur la notion d'entreprise nouvelle soit sur la notion de première année d'activité.

Une entreprise est créée non pas pour rester en veille ou en léthargie mais pour l'exercice des activités définies dans son objet. Par conséquent, l'exonération prévue dans la Loi de Finances 2009 vise la 1<sup>ère</sup> année de création. Les impositions mises à la charge d'entreprise prétextent

n'avoir pas exercé alors qu'elles sont créées à une date antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2009 sont donc valables. Il y a lieu de préciser ces notions pour lever toute équivoque.

Les présentes dispositions ont pour but d'apporter les précisions et de valider ce qui a été fait au cours de l'année fiscale 2009.

### 3. Les grandes masses du Budget 2011

Compte tenu des difficultés de mobilisation des recettes enregistrées en 2010, les prévisions de recettes pour 2011 ont été établies à 669,9 milliards FCFA, soit une baisse de 11,9% par rapport aux prévisions de 2010.

Ces prévisions de recettes s'établissent par Administration Financière comme suit :

- les Douanes : 327,8 milliards FCFA contre 347,3 milliards FCFA en 2010, soit une baisse de 5,6% ;
- les Impôts : 290,0 milliards FCFA contre 316,6 milliards FCFA en 2010, soit une baisse de 8,4% ;
- le Trésor : 52,1 milliards FCFA contre 99,7 milliards FCFA en 2010, soit une baisse de 47,7%.

**Tableau 8:** *Prévisions des recettes (en milliards FCFA)*

	Réalisations 2009	Prévisions 2010	Prévisions 2011	Variations 2010/2009(%)	Variations 2011/2010(%)
<b>Budget National</b>	574,9	763,6	669,9	32,8	-12,3
<b>DGDDI</b>	262,9	347,3	327,8	32,1	-5,6
<b>DGID</b>	266,0	316,6	290,0	19,0	-8,4
<b>DGTCP</b>	46,0	99,7	52,1	116,7	-47,7
<b>Autres recettes</b>	24,2	24,7	28,2	2,1	14,4
<b>FNRB</b>	16,5	17,1	20,9	3,6	22,2
<b>CAA</b>	3,4	4,0	4,0	17,6	0,0
<b>FR</b>	4,3	3,6	3,4	-16,3	-6,7
<b>BUDGET GENERAL</b>	599,1	788,3	698,1	31,6	-11,4

Source: DGE -DGB / MEF, septembre 2010

S'agissant des autres recettes, les prévisions de recettes s'établissent à 28,2 milliards FCFA en hausse de 14,4% par rapport à 2010. Cette hausse serait imputable à l'augmentation attendue des recettes du Fonds National des Retraites du Bénin par rapport à 2010.

Pour l'exercice 2011, les prévisions de dépenses budgétaires s'établissent à 987,9 milliards FCFA, en baisse de 17,1% par rapport à l'exercice 2010. Cette baisse des dépenses totales serait imputable dans une large mesure aux dépenses en capital et à la dette publique et dans une moindre aux dépenses courantes.

En effet, les dépenses courantes connaîtront une baisse de 2,0% par rapport à l'exercice 2010 en lien avec une contraction aussi bien des dépenses de fonctionnement que celles des transferts. La dette publique connaîtrait une baisse de 25,4% par rapport à 2010 en relation avec la non prise en compte des bons du Trésor, désormais considérés comme des éléments de trésorerie.

Les dépenses en capital, quant à elles seront en baisse de 33,9% par rapport à l'exercice 2010. Cette baisse serait principalement imputable aux dépenses en capital financées sur ressources intérieures.

**Tableau 9:** Prévisions des dépenses budgétaires pour 2011 (en milliards FCFA)

	Estimations 2009	Prévisions 2010	Prévisions 2011	Variations 2010/2009(%)	Variation 2011/2010%
<b>DEPENSES COURANTES</b>	448,7	531,1	520,5	18,4	-2,0
Dépenses de personnel	238,4	255,6	279,9	7,2	9,5
Dépenses de fonctionnement	98,5	113,8	100,8	15,5	-11,4
Dépenses de transfert	111,8	161,8	139,8	44,7	-13,6
<b>DETTE PUBLIQUE</b>	34,4	144,2	107,5	319,1	-25,4
<b>DEPENSES EN CAPITAL</b>	239,5	469,2	310,3	95,9	-33,9
Ressources intérieures	136,1	279,4	140,9	105,3	-49,6
Ressources extérieures	103,4	189,8	169,4	83,6	-10,8
<b>AUTRES BUDGETS</b>	41,8	46,6	49,6	11,5	6,4
FNRB	31,6	35,8	38,8	13,3	8,3
CAA	1,4	1,8	1,8	28,6	0,0
Fonds Routier	8,8	9,0	9,0	2,3	0,0
<b>BUDGET GENERAL HORS CST</b>	764,4	1191,1	987,9	55,8	-17,1

Source: DGE -DGB / MEF, septembre 2010

Pour ce qui est des dépenses des Autres Budgets, il apparaît une hausse de 6,4% dans les prévisions 2011 par rapport à 2010.



#### 4. L'équilibre général de la Loi de Finances 2010

Les ressources de la Loi de Finances pour la gestion 2010, les plafonds des charges et l'équilibre qui en résulte sont contenus dans le tableau ci-après :

**Tableau 10 :** Equilibre général de la Loi de Finances, gestion 2011 (en millions FCFA)

OPERATIONS	RESSOURCES		CHARGES		SOLDES	
	2010	2011	2010	2011	2010	2011
<b>A. OPERATIONS A CARACTERE DEFINITIF</b>	<b>810 235</b>	<b>729 345</b>	<b>1 214 377</b>	<b>1 020 438</b>	<b>-404 142</b>	<b>-291 093</b>
<b>I. BUDGET GENERAL DE L'ETAT</b>	<b>788 248</b>	<b>698 094</b>	<b>1 191 105</b>	<b>987 902</b>	<b>-402 857</b>	<b>-289 808</b>
1. Budget des institutions et ministères	763 600	669 900	1 125 075	918 902	-361 475	-249 002
a. Recettes des régies	763 600	669 900			763 600	669 900
b. BIAC	0	0			0	0
c. Dépenses ordinaires hors arriérés			655 884	608 584	-655 884	-608 584
d. Dépenses en capital			469 191	310 318	-469 191	-310 318
2. Budget annexe	17 063	20 847	35 830	38 800	-18 767	-17 953
a. Fonds National des Retraites du Bénin	17 063	20 847	35 830	38 800	-18 767	-17 953
3. 3Autres budgets	7 585	7 347	10 800	10 800	-3 215	-3 453
a. Caisse Autonome d'Amortissement	4 000	4 000	1 800	1 800	2 200	2 200
b. Fonds Routier	3 585	3 347	9 000	9 000	-5 415	-5 653
<b>II. VARIATIONS NETTES DES ARRIERES</b>			<b>19 400</b>	<b>19 400</b>	<b>-19 400</b>	<b>-19 400</b>
<b>III. COMPTE D'AFFECTION SPECIALE</b>	<b>21 987</b>	<b>31 251</b>	<b>23 272</b>	<b>32 536</b>	<b>-1 285</b>	<b>-1 285</b>
- Compte SYDONIA			1 285	1 285	-1 285	-1 285
- Compte maintien de la paix	12 000	12 000	12 000	12 000	0	0
- Compte Education (appui ciblé)	9 987	19 251	9 987	19 251	0	0
<b>B. OPERATIONS A CARACTERE TEMPORAIRE</b>	<b>139 759</b>	<b>95 346</b>	<b>132 062</b>	<b>78 937</b>	<b>7 697</b>	<b>16 409</b>
<b>I. COMPTES DE PRÊT</b>	<b>37 885</b>	<b>16 046</b>	<b>34 062</b>	<b>22 937</b>	<b>3 823</b>	<b>-6 891</b>
<b>II. COMPTES D'AVANCE</b>	<b>101 874</b>	<b>79 300</b>	<b>98 000</b>	<b>56 000</b>	<b>3 874</b>	<b>23 300</b>
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>949 994</b>	<b>824 691</b>	<b>1 346 439</b>	<b>1 099 375</b>		
<b>BESOIN DE FINANCEMENT DE LA LOI DE FINANCES</b>					<b>-396 445</b>	<b>-274 684</b>
<b>C. RESSOURCES INTERIEURES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>148 104</b>	<b>49 606</b>				
<b>RESSOURCES EXCEPTIONNELLES DE TRESORERIE</b>	<b>128 104</b>	<b>49 606</b>				
<b>CONCOURS FINANCIERS EXCEPTIONNELS BQUE CENTRALE</b>	<b>20 000</b>	<b>0</b>				
<b>CESSIONS D'ACTIF</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				
<b>D. RESSOURCES EXTERIEURES (FINANCEMENT)</b>	<b>248 341</b>	<b>225 078</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>I. DONS PROJETS</b>	<b>84 246</b>	<b>92 506</b>				
<b>II. PRETS PROJETS</b>	<b>105 595</b>	<b>76 912</b>				
<b>III. ALLEGEMENTS DE LA DETTE</b>	<b>23 500</b>	<b>24 660</b>				
<b>IV. AIDES BUDGETAIRES</b>	<b>35 000</b>	<b>31 000</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 346 439</b>	<b>1 099 375</b>	<b>1 346 439</b>	<b>1 099 375</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Source : DGB/MEF septembre 2010

Par rapport aux ressources intérieures, la Loi de Finances dégage un déficit de 274,684milliards FCFA.

Il se dégage un besoin de financement qui sera couvert de la manière suivante :

- Ressources exceptionnelles de trésorerie.....49,606 milliards FCFA ;
- Dons projets.....92,726 milliards FCFA ;
- Prêts projets .....76,912 milliards FCFA ;
- Allègement de la dette..... 24,660 milliards FCFA ;
- Aides budgétaires.....31 milliards FCFA.

## CONCLUSION

L'année 2010 devrait être consacrée au renforcement des infrastructures de base. Mais le démarrage tardif de l'exécution du PIP 2010 a porté un sérieux coup à cet instrument de politique économique. Cette situation couplée avec la mauvaise campagne cotonnière 2009/2010 ont induit un ralentissement de la croissance de l'activité dans le secteur secondaire qui à son tour a impacté négativement l'ensemble du système économique nationale. Sur cette base, le taux de croissance ressortirait à 2,8% en 2010 contre 2,7% en 2009.

Pour l'année 2011, le Gouvernement, tout en s'inscrivant dans le cadre cohérent défini par les Orientations Stratégiques de Développement (OSD) entend axer la politique économique sur **le développement des infrastructures dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement à la base**. Il s'agira de : (i) créer un cadre propice au développement du secteur privé ; (ii) renforcer les infrastructures de base ; (iii) promouvoir le développement à la base ; (iv) aménager l'espace national.

Sur la base de ces orientations, l'objectif de croissance pour 2011 est de 3,5% imputable essentiellement : (i) à une amélioration de la production agricole ; (ii) à une amélioration de la production des services (port, énergie, télécommunications) ; (iii) à la promotion et à la dynamisation du secteur privé.

Ces perspectives économiques se réaliseraient dans un environnement caractérisé par une détente sur les prix.